HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

# LES PETITES BOURSES À RUDE ÉPREUVE

Page 5

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

## 245 NOUVEAUX CAS ET 5 DÉCÈS EN 24 HEURES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4179 | Dimanche 24 janvier 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AUTO-ÉCOLES

## DE NOUVELLES CONDITIONS IMPOSÉES SUR LES VÉHICULES

Page 16

POUR LES HISTORIENS ALGÉRIENS

# LE RAPPORT STORA DOIT INTERPELLER LA CLASSE POLITIQUE FRANÇAISE

Page 3

VACCINS ANTI-COVID

## LA DATE DE RÉCEPTION N'EST PAS ENCORE FIXÉE

Page 5

SANTÉ

## LES SYNDICATS INTERPELLENT BENBOUZID

Page 3

## Repères %

**7**
*mille logements attendus à la distribution en 2021.*

**28**
*décès dus au monoxyde de carbone depuis début janvier.*

**226**
*cas d'agression sur le réseau AEP enregistrés en 2020.*

# Regroupement pour l'obtention de la licence CAF/A

Vingt-cinq candidats sont entrés en regroupement mardi à Alger, pour suivre un troisième module de formation, dans la perspective de décrocher une licence d'entraîneur "Caf-A", a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de football. "*Ce troisième module s'inscrit dans le cadre des sessions de formation pour l'obtention de la licence Caf/A, saison 2020-2021, et il se poursuivra jusqu'au 24 janvier courant, sous le contrôle de deux inspecteurs de la Confédération africaine de football (Caf), conformément à la réglementation de cette instance*", a précisé la Fédération algérienne de football dans un communiqué. En effet, deux inspecteurs Caf se trouvent, depuis le 15 janvier, à Alger, pour superviser cette formation, qui s'inscrit dans le cadre de la validation du dossier de formation pour le "Caf-Coaching." Il s'agit de Belhassen Malouche en sa qualité de directeur technique régional Fifa et membre de la commission technique Caf et Sgheir Zouita qui est instructeur élite Caf et DTN de la Fédération tunisienne de football.

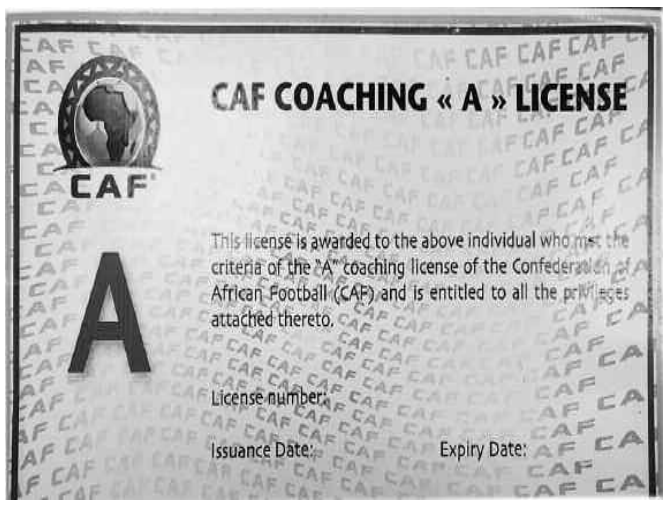


# Octroi de 25 conventions pour la gestion de maisons de jeunes

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid-Ali Khaldi, a supervisé, mardi à Alger, l'opération d'octroi de conventions pour la gestion "*totale ou partielle*" de 25 maisons de jeunes, au profit d'associations de jeunes de différentes wilayas. Le ministre a expliqué que cette opération intervient "*pour activer et concrétiser le mécanisme de la gestion participative des maisons de jeunes avec le mouvement associatif juvénile, en attribuant des conventions pour la gestion totale ou partielle de 25 maisons de jeunes, au profit des associations de jeunes des différentes wilayas du pays, comme première opération qui sera généralisée progressivement*". Dans ce cadre, le ministre a rappelé que la première opération était intervenue après "*l'invitation lancée par le ministère, du 15 octobre au 5 novembre 2020, et qui a vu la participation de 622 associations de jeunes locales et nationales, ayant permis le financement de 92 projets associatifs et l'attribution de la gestion des maisons de jeunes à 25 associations de jeunes sur la base de projets s'inscrivant dans le cadre du Plan national de la Jeunesse*".

# La Cnep-Banque lance la finance islamique dans 6 nouvelles wilayas

La Cnep-Banque a procédé à la mise en place d'une fenêtre dédiée à la finance islamique au niveau de ses agences dans sept nouvelles wilayas, a indiqué mercredi dernier la banque publique *dans un communiqué*. "*Poursuivant sa politique de proximité avec ses clients, la Cnep-Banque a le plaisir d'informer sa clientèle des wilayas de Djelfa, Khenchela, Bordj-Bou-Arreridj, Sétif, Jijel, Tissemsilt et El-Oued, qu'il a été procédé, lundi 18 janvier, à la mise en place, aux niveaux des agences de ces localités, d'une fenêtre dédiée à la finance islamique*", a fait savoir la même source. La Cnrp-Banque a ainsi invité les clients concernés à se rapprocher de leurs agences afin d'y découvrir les produits développés par la banque, tels que la "Ijara Tamlikia" et les comptes chèque et courant. Pour rappel, le 13 janvier dernier, des fenêtres dédiées à la finance islamique ont été ouvertes par la Banque dans les wilayas de Saïda, Tipaza, Tizi-Ouzou, Skikda, Laghouat, Batna, Ghardaïa, Mila, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Boumerdès, Blida et Alger.

## Dixit

**Sabri Boukadoum**

***"40 ans se sont écoulés depuis la signature de l'accord d'Alger qui a permis la libération de 52 diplomates américains séquestrés à Téhéran. Ce fut le fruit de la médiation laborieuse de notre pays, menée par le chahid, Mohamed Seddik Benyahia, ministre des Affaires étrangères..."***

## 50 pompes en cas d'oubli, 15 si le masque est mal mis

Des étrangers surpris par les autorités sans masque sur l'île indonésienne de Bali ont été réprimandés et contraints à faire des pompes.
Sur des vidéos, on peut voir des touristes en shorts et T-shirts s'exécuter, et faire des pompes dans la chaleur tropicale, sous le regard d'officiers du maintien de l'ordre masqués.
D'abord ils disent qu'ils ne sont pas au courant de cette réglementation, explique-t-il à l'AFP. Ensuite, ils disent qu'ils l'ont oublié, que leur masque était mouillé ou endommagé.
Ceux qui n'avaient pas de masques sur eux ont dû faire 50 pompes et ceux qui le portaient de façon inadéquate, 15 pompes.

## Gagner 500 $ pour regarder Netflix en mangeant des pizzas !

Une entreprise américaine propose de rémunérer 500 dollars un travail consistant à donner son avis sur des séries Netflix et des pizzas...
Les inscriptions sont ouvertes et possibles !
Le travail consiste à regarder plusieurs séries parmi les récents succès de Netflix. Figurent par exemple dans la liste T*he Queens Gambit*, R*atched, Bridgerton* ou même *Lupin*.
Une fois les épisodes regardés, il faudra ensuite juger l'histoire et le scénario, évaluer sa satisfaction à l'issue d'un épisode, la qualité du jeu des acteurs...
Il faut aussi juger les pizzas commandées, sur leur apparence, leur couleur ainsi que la texture, le goût, préciser si le fromage est assez fondant mais aussi évaluer rapport qualité/prix.

POUR LES HISTORIENS ALGÉRIENS

# Le rapport Stora doit "interpeller la classe politique française"

*Un effort de vérité est demandé aux plus hautes instances françaises appelées à reconnaître les crimes commis en Algérie pendant 132 ans en son nom, plus particulièrement entre 1945 et 1962.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le dernier rapport de l'historien Benjamin Stora sur la colonisation et la guerre de Libération nationale interpelle en premier l'ensemble de la classe politique française pour qu'elle se "*réconcilie avec sa propre mémoire*". Il ne s'agit pas d'une "*nouvelle version" de l'histoire*" de la colonisation française en Algérie, mais plutôt d'un "*état des lieux mémoriel*", selon des historiens algériens.

Dans un entretien à l'*APS*, l'historien Mohammed Ould Si Kaddour El-Korso estime que le rapport de Benjamin Stora, remis mercredi au Président français Emmanuel Macron, "*avant d'être une feuille de route pour des négociations sur des sujets sensibles entre l'Algérie et la France dans la perspective d'une future réconciliation pas seulement mémorielle, mais aussi politique, stratégique, scientifique, économique, culturelle, etc., interpelle d'abord l'ensemble de la classe politique française à se réconcilier avec sa propre mémoire*".

"*Un effort de vérité est demandé aux plus hautes instances françaises appelées à reconnaître les crimes commis pendant 132 ans en son nom, plus particulièrement entre 1945 et 1962. Le même effort est demandé aux citoyens français qui doivent d'abord se réconcilier avec leur propre mémoire*", poursuit l'historien, considérant que la "*guerre des mémoires est d'abord une guerre entre mémoires françaises*".

De son côté, le sociologue et historien Hassan Remaoun souligne que ce rapport correspond à la commande faite par le Président Macron et "*il ne s'agit pas de l'élaboration d'une nouvelle version de l'histoire de la colonisation française en Algérie et de la guerre de Libération nationale, mais plutôt de la présentation d'un état des lieux mémoriel et des retombées que cela suscite dans les relations franco-algériennes*", dont l'objectif est "*d'assumer le lourd contentieux légué dans ce domaine par l'histoire et d'apaiser autant que possible les mémoires de tous les concernés*", a-t-il ajouté, affirmant que Benjamin Stora "*a essayé de jouer un rôle de facilitateur en proposant des voies et moyens susceptibles, notamment du côté français, d'aller dans cette voie*".

Sur la question de la reconnaissance de la France de ses crimes commis durant la période coloniale en Algérie, Hassan Remaoun soutient que des "*excuses ou une repentance des Français ne rendraient pas justice à tout ce que notre peuple a subi*", même si, estime-t-il, "*une reconnaissance des crimes commis nettement affirmée pourrait contribuer à l'apaisement des relations entre les deux peuples*". "*Franchement, je pense que nous avons lavé l'offense coloniale en libérant de haute main notre pays et que notre honneur est sauf. C'est désormais l'honneur des Français qui est en jeu face aux crimes que les colonialistes ont fait peser sur leur conscience.*

*Passer à la phase de la demande du pardon ou de l'acte de reconnaissance des crimes coloniaux commis se fera lorsqu'ils se sentiront prêts pour un pareil acte de courage!* ", a déclaré l'historien à l'*APS*.

Pour Mohammed El-Korso, le rapport Stora constitue une "*avancée, par rapport aux positions de la classe politique française qui ont prévalu au lendemain du recouvrement de la souveraineté nationale de l'Algérie et qui prédominent jusqu'à ce jour au niveau de certains cercles qui font preuve d'une grande crispation dés qu'il s'agit de de la colonisation de l'Algérie et de guerre de Libération nationale*". Il ajoute que ce rapport n'a été possible que parce que les Algériens "*n'ont jamais cessé depuis l'occupation, en passant par le mouvement national, la Proclamation du Premier Novembre et l'exercice de leur souveraineté, de revendiquer le droit imprescriptible à leur Histoire d'où l'ancien colonisateur les a exclut, leur causant un préjudice irrémédiable*".

La justesse de cette revendication, "*ignorée puis minorée, semble prendre le chemin qui est le sien* grâce *à une prise de conscience" des Présidents de la République française depuis la fin des années 90*", souligne l'historien.

"*Même s'il ne sous-estime pas la complexité d'une pareille question, Stora, lui-même, considère qu'une avancée pourrait être possible, comme il y a pu en avoir quelques-unes dans le passé*", a déclaré M. Remaoun, ajoutant que le rapport aux mémoires n'implique pas seulement les états mais aussi "*des segments très diversifiés dans chacune des sociétés concernées, avec des opinions parfois très clivantes dans chacun des pays concernés*".

L'historien Hassan Remaoun estime que l'émergence de nouvelles générations qui "*renouvellent les questionnements et les projets de société, et le travail d'accumulation des connaissances opéré par les historiens à partir de postures critiques et méthodologiquement fondées*" peuvent prêter à l'optimisme et ce, même si "*les effets ne se font pas sentir dans l'immédiateté*". Ce qui explique, selon lui, le fait que l'apologie de la domination et de l'idéologie coloniale est partout battue en brèche. M. Remaoun pense également qu'avancer dans la résolution des problèmes légués par le passé est "*profitable pour les deux pays*".

A la question de savoir s'il y a un profit à tirer pour l'Algérie de ce rapport sur la mémoire, le professeur Hassan Remaoun a répondu par l'affirmative, mais avec la condition de "*ne pas considérer que le problème sera complètement résolu sans les questions de mémoire*", estimant qu'il faudra toujours "*laisser du temps au temps, surtout avec un contentieux aussi lourd que celui légué par la colonisation et ses méfaits*".

L'Algérie, affirme-t-il, "*n'est malheureusement pas la seule concernée par la question, même si nous nous considérons et sommes considérés par d'autres comme un cas emblématique*".

Concernant les différents points soulevés dans le rapport Stora qui reflètent "*le point de vue français*", selon Mohammed Ould Si Kaddour El-Korso, ce dernier considère qu'il y a "*certes bien des questions qui sont passées à la trappe et qui seront soulevées et débattues en leur temps par la partie algérienne*".

Hassan Remaoun pense, lui, que "*d'importantes questions ont été posées dans ce texte et c'est le cas notamment pour celle portant sur les archives et la question de la reconnaissance de la tragédie subie par les Algériens*". Et de conclure que c'est une "*négociation qui est en cours et le tout est de savoir en fixer les objectifs et les étapes à traverser. Il faudra de même mobiliser toutes les ressources nécessaires pour la mener au mieux!*", a-t-il suggéré.

**L. B.**

RETARD DE L'APPLICATION DE LA LOI SANITAIRE

# Les syndicats de la santé interpellent Benbouzid

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les syndicats de la Santé, SNPSSP, Snapo, SNMGSP et SNML, qui se sont réunis dernièrement, interpellent le ministre de la Santé, afin de promulguer en urgence les textes d'application de la loi sanitaire 18-11 concernant la séparation des trois ordres ainsi que l'organisation des élections ordinales dans les plus brefs délais.

Dans un communiqué, le Snapo donne des clarifications à ce sujet."*Certains se posent des questions au sujet de la multitude de communiqués émanant des différentes sections ordinales des trois professions (médecins, dentistes, et pharmaciens).*

*La loi sanitaire 18-11 avait séparé nos trois ordres, car auparavant la loi 90-17 et le décret 92-276 les liaient au sein d'un même CNDM (Conseil national de déontologie médicale) avec une présidence tournante entre pharmaciens médecins et dentistes, et sans possibilité d'organiser par exemple chacun ses élections seul. Actuellement l'Ordre se trouve en dépassement de mandant, et il est impératif d'organiser des élections pour son renouvellement*", précise-t-il. Le syndicat explique aussi que le décret 92-276 portant code de déontologie définit les modalités d'organisation de ces élections, et il est toujours de vigueur, puisque le ministère de la Santé n'a pas élaboré le texte d'application qu'il faut (le nouveau décret du conseil de l'ordre). Ceci, ajoute-t-on, est un "*peu contradictoire car la loi 18-11 consacre la séparation des 3 ordres, mais en absence de nouveau décret, et selon la même nouvelle loi 18-11, les dispositions de l'ancien décret sont applicables, et impose l'organisation des élections et le renouvellement des instances ordinales selon les anciennes procédures, que les élections doivent être organisées par le CNDM*". Mais la situation sur le terrain est "*compliquée, car les médecins sont divisés, certains appellent au report (la section nationale), mais certaines régions veulent aller au vote. Les dentistes sont également divisés au sujet des élections. Au sein de la section nationale des pharmaciens les préparatifs sont en cours, et il n'y a pas de problèmes. Seulement les pharmaciens peuvent-ils aller seuls aux élections ? Les élections seront-elles valides ? Les élections des médecins et dentistes auront lieu ou pas ?*", s'interroge le Snapo. Selon ce syndicat, il risque d'y avoir des rebondissements et des changements de positions. Les uns en appellent au ministère de la Santé, et d'autres menacent d'aller devant la justice. C'est pour cette raison que les syndicats de la santé sont montés au créneau pour s'exprimer. Des actions de coordination sont en cours, et il y a eu déjà deux communiqués des syndicats de la santé, le premier émanait du Snechu (Syndicat des professeurs chercheurs), le SNPSP (Syndicat des praticiens de santé publique), et le SNML (Syndicat des médecins libéraux). Un deuxième communiqué a été diffusé par le SNPSSP (spécialistes de sante publique), le SNMGSP (médecins généralistes de sante publique), le SNML, et le Snapo.

**C. A.**

PROJETS DE RACCORDEMENT À L'ÉNERGIE DANS LES ZONES D'OMBRE

## Une "priorité absolue" de l'État

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a mis l'accent, lors d'une réunion avec des représentants de la société civile et des exploitations agricoles de régions reculées du pays, sur la priorité "*absolue*" accordée par son secteur aux opérations de raccordement à l'Énergie dans le cadre du programme de prise en charge des zones d'ombre.

"*Le ministre de l'Énergie a reçu, jeudi 21 janvier 2021, au siège du ministère, en coordination avec le médiateur de la République, des représentants de la société civile et de coopératives agricoles ainsi que des notables de Tihihaout, relevant de la wilaya d'Ilizi, de la commune de Oum el-Assel outre des représentants d'exploitations agricoles de Tipaza, de M'sila et de Médéa*", précise un communiqué du ministère posté sur sa page *Facebook*. "*M. Attar a écouté les préoccupations des citoyens portant essentiellement sur les opérations de raccordement à l'Énergie dans le cadre du programme de prise en charge des zones d'ombre*", a ajouté la même source.

Après avoir pris connaissance des détails du dossier et examiné les moyens permettant une prise en charge rapide de ces zones, le ministre a souligné "*la priorité absolue*" accordée par l'État et le secteur à ces opérations. De même qu'il a mis en avant l'impératif de proposer des "*solutions rapides, efficaces et durables*", poursuit le communiqué. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaâboub, a également pris part à cette rencontre et a suivi avec grand intérêt les dossiers abordés. La rencontre a permis aux représentants de la société civile et les notables d'exposer leurs préoccupations liées au secteur du Travail et de l'Emploi.

**R. N.**

GEL DES IMPORTATIONS DE VIANDES ROUGES

# Plus de 200 millions de dollars à préserver annuellement

*Le gel des importations de viandes rouges décidé par les pouvoirs publics, depuis le 4e trimestre 2020, permettra à l'Algérie d'économiser plus de 200 millions de dollars par an, selon un haut responsable au ministère du Commerce.*

PAR RIAD EL HADI

Cette "*décision entre dans le cadre de la rationalisation des importation ainsi que l'encouragement des produits locaux et répond par la même occasion aux attentes des éleveurs et des engraisseurs qui se sentaient concurrencés par les produits importés*", a expliqué le directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchelaghem.

Dans le même contexte, M. Bouchelaghem a affirmé que "*l'Algérie, à l'instar de tous les pays, dispose d'outils juridiques lui permettant de prendre des mesures protectionnistes provisoires pour réduire son déficit commercial ou pour protéger les producteurs nationaux lorsque ces derniers se sentent menacés par les concurrents étrangers*".

Selon les chiffres communiqués par ce responsable, les importations du pays en viandes rouges bovines avaient atteint 122 millions de dollars rien que pour les dix premiers mois de l'année 2020, dont 67,5 millions de dollars en viande fraîche et 54,5 millions de dollars en congelée.

Il a fait constater qu'il y a une tendance haussière de ces importations malgré la disponibilité du produit local, "*ce qui va à l'encontre de l'économie nationale*".

Ainsi, en 2019, a-t-il indiqué, les "*importations avaient atteint une valeur de 210 millions de dollars (135 millions pour les viandes fraîches et 75 millions pour les viandes congelées), contre 186 millions de dollars en 2018 (104,6 millions de viandes fraîches et 81,4 millions pour les viandes congelés)*". En revanche, les opérations d'importation du bovin sur pied sont toujours autorisées pour approvisionner le marché en viandes rouges, a-t-il précisé, expliquant que cela est de loin "*plus rentable*" que l'importation des produits finaux.

"*L'importation de bovins destinés à l'abattage permet en effet la création d'emplois directs et indirects autour de cette activité*", a-t-il fait valoir.

Mettant en avant ses avantages, il a affirmé que l'introduction de bêtes vivantes contribuerait à augmenter la cadence du travail au niveau des abattoirs et des boucheries et d'approvisionner le marché en viandes fraîches, de fournir l'industrie de la transformation des viandes en matière première, ce qui devrait également élargir le réseau de distribution et générer des emplois supplémentaires.

Mais en contrepartie de ce gel des importations au profit de la filière, ce responsable appelle les opérateurs à faire preuve de "*patriotisme économique*" en contribuant à la protection du pouvoir d'achat et à la sécurisation du marché des viandes.

### Des marges bénéficiaires prédéfinies pour réguler les prix

Abondant dans le même sens, la chargée d'étude auprès du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Sabrina Ichou, a insisté sur la nécessité, pour les acteurs de la filière, de s'organiser pour rendre les prix plus abordables.

"*Les associations interprofessionnelles doivent s'entendre, y compris sur les marges bénéficiaires à travers des contrats prédéfinis afin de réguler les prix des viandes qui restent excessifs malgré une production conséquente qui dépasse 50 millions de quintaux par an* ", a-t-elle jugé.

Pour Mme Ichou, toutes les conditions sont réunies pour booster la filière et développer la chaîne de distribution à travers le pays.

Elle a cité notamment les trois complexes d'abattage établis dans les régions steppiques des Hauts-Plateaux, à savoir le complexe de Boukteb (El Bayadh), de Hassi-Bahbah (Djelfa) et celui d'Oum el-Bouaghi (Aïn-M'Lila).

Selon ses explications, l'implantation de ces complexes d'abattage au niveau de ces zones est bien réfléchi, du fait qu'elles soient accessibles aux éleveurs et aux maquignons qui vendent le bétail sur pied pour l'approvisionnent des abattoirs.

"*En plus d'une chaîne d'abattage mixte ovine et bovine, ces infrastructures réalisées aux normes HACCP, sont dotées d'entrepôts frigorifiques, de tunnels de congélation et même de parcs pour accueillir les animaux vivants en cas de sécheresse*" a-t-elle fait savoir.

Cette même responsable en charge du dossier viandes rouges au niveau du ministère de l'Agriculture assure que l'existence de telles infrastructures sécurise d'abord les éleveurs en leur évitant de brader leur cheptel lors des aléas climatiques qui affectent énormément la production végétal et les pâturages pour les bétails. Ces complexes d'abattage permettent par ailleurs de booster la filière notamment avec l'interdiction des importations des viandes fraîches et congelées et l'encouragement des activités de l'élevage et de l'engraissement du bétail dans ces régions pastorales. "*Cela devra optimiser le rendement de ces abattoirs en les faisant tourner à leur pleine capacité tout en faisant gagner les intervenants de la chaîne (éleveurs, engraisseurs, bouchers, chaîne de distribution*", a-t-elle souligné. L'Algérie produit annuellement plus de 5,3 millions de quintaux de viandes rouges, selon les données recueillies par l'*APS* auprès de la directrice des services vétérinaires du ministère de l'Agriculture et du développement rurale, Mme Leila Toumi.

"*L'ovin représente 60 % de la production nationale en viande rouge et le bovin 30 %, le reste, soit 10 %, c'est la viande caprine et caméline*", a précisé M.Toumi.

Concernant le nombre d'éleveurs ovins, il "*a atteint 230.000*", a-t-elle indiqué, en se référant aux statistiques de 2020 de la chambre nationale d'Agriculture.

Quant au nombre d' éleveurs bovins, il se chiffre à 72.000 éleveurs activant dans la production laitière et l'engraissement des veaux destinés à l'abattage.

**R. E.**

RÉAPPARITION DU COVID-19 EN CHINE

# Impact négatif sur les prix du pétrole

PAR RANIA NAILI

Les prix du pétrole ont reculé vendredi, les investisseurs se montrant préoccupés par les signaux, même faibles, d'un retour du Covid-19 en Chine, tandis que les stocks de brut américains ont augmenté.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars a abandonné 1,23 % ou 69 cents à 55,41 dollars.

Le baril américain de WTI pour le même mois, a perdu 1,62 % ou 86 cents à 52,27 dollars. "*Le nombre de cas de Covid-19 en Chine constitue la principale préoccupation des investisseurs en matière de demande*", a souligné Stephen Innes, analyste d'Axi. De petits foyers ont émergé dans le nord du pays ces dernières semaines. Pékin a enregistré 19 malades du Covid-19 lors des sept derniers jours, dont certains sont liés au variant anglais du coronavirus, plus contagieux. "*Et l'annonce de nouvelles restrictions de mobilité pour les voyages du Nouvel an lunaire pèse lourd sur les marchés en termes d'impact sur la consommation*" de brut, a continué M. Innes. La municipalité de Pékin, cœur du pouvoir politique, se montre en effet extrêmement prudente à l'approche des vacances du Nouvel An lunaire (11-17 février). Celles-ci provoquent d'ordinaire des afflux massifs dans les transports de centaines de millions de personnes rentrant chez elles pour passer en famille cette fête, la plus importante de l'année en Chine. Hors de Chine, "*le nombre toujours élevé de nouveaux cas de Covid-19, la lenteur des progrès en matière de vaccination dans certains pays et les restrictions de mobilité plus sévères et plus longues en Europe pèsent sur le sentiment des investisseurs*", a élargi Eugen Weinberg, de Commerzbank.

Le marché du pétrole a par ailleurs accueilli de façon mitigée la hausse inattendue des stocks pétroliers américains, la première en cinq semaines, selon le rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

Les réserves commerciales de brut ont gonflé de 4,4 millions de barils (MB) la semaine close le 15 janvier 2021, par rapport à la semaine précédente. La prévision médiane des analystes tablait sur un recul de 1,675 MB. Signe positif toutefois : la demande est très légèrement à la hausse pour la deuxième semaine consécutive. Hors de Chine, "*le nombre toujours élevé de nouveaux cas de Covid-19, la lenteur des progrès en matière de vaccination dans certains pays et les restrictions de mobilité plus sévères et plus longues en Europe pèsent sur le sentiment des investisseurs*", a élargi Eugen Weinberg, de Commerzbank. Le marché du pétrole a par ailleurs accueilli de façon mitigée la hausse inattendue des stocks pétroliers américains, la première en cinq semaines, selon le rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA). Les réserves commerciales de brut ont gonflé de 4,4 millions de barils (MB) la semaine close le 15 janvier 2021, par rapport à la semaine précédente. La prévision médiane des analystes tablait sur un recul de 1,675 MB. Signe positif toutefois: la demande est très légèrement à la hausse pour la deuxième semaine consécutive.

**R. N.**

FINANCE CONTINENTALE

## Le nigérian Access Bank cible le Maroc, l'Algérie et l'Égypte

Dans sa course de développement à l'échelle continentale, le nigérian Access Bank s'intéresse pour la première fois à la partie nord-africaine. Une région qui abrite les banques les plus développées et les mieux capitalisées de l'Afrique.

Le groupe financier nigérian Access Bank nourrit de nouveau un projet d'expansion vers 8 pays africains, dont 3 en Afrique du Nord (Maroc, Algérie et Egypte). L'institution envisage d'ouvrir des filiales dans certains pays, racheter des parts dans des banques déjà bien établies, et même recourir à des plateformes numériques dans d'autres pays, rapporte l'agence Bloomberg qui cite des dirigeants de la Banque.

L'institution que dirige Herbert Wigwe ambitionne de "*s'étendre aux marchés à fort potentiel en tirant parti des avantages de la zone de libre-échange continentale africaine*". Cette annonce vient après la finalisation en début d'année du processus de rachat de l'établissement bancaire zambien Cavmont Bank Limited par Access Bank. Avec cette acquisition, le groupe bancaire nigérian est désormais présent dans une douzaine de pays sur le continent. La Banque qui dit vouloir profiter des opportunités de croissance en Afrique et surtout des facilités de commerce entre les Etats africains, offertes avec l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine va s'aventurer en Afrique du Nord, où le secteur bancaire est l'un des plus développés du continent. Les banques de cette zone sont mieux capitalisées et plus solides. L'inclusion financière y est assez poussée. Du fait de la forte concurrence dans le secteur, les grands groupes bancaires de la région ont étendu depuis quelques années leur présence en Afrique subsaharienne.

**R. N.**

PLAN CONTRE LES PÉNURIES

# Le lait en sachet sera mieux distribué

*Le ministère de l'Agriculture a annoncé que de nouvelles mesures toucheront la distribution du lait en sachet. L'approvisionnement se fera désormais en fonction de la distance entre la laiterie et les points de distribution.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Dans un communiqué diffusé avant-hier, le ministère de l'Agriculture précise que "*la distance entre le producteur du lait et la proximité des lieux de vente doit être respectée*". Il est question désormais "*d'un plan visant l'amélioration des conditions de transport entre les laiteries et les points où sont desservies les marchandises*". Pour ce faire, ce plan vise également à mettre fin "à *la crise de rareté du lait en sachet qui a sévi ces dernières semaines*". On note que les 973 laiteries à l'échelle nationale sont concernées par cette mesure dans l'éventualité où les producteurs de lait seriont obligés parfois de desservir d'autres régions qui souffrent de pénurie en la matière.

Le ministère de l'Agriculture a signé de ce fait une convention ave son homologue du Commerce pour "*la création d'un réseau national de vente de lait en sachet*". Le but étant d'enrichir ce réseau avec une logistique de transport frigorifique qui sera opérationnelle prochainement. Dans les détails de la feuille de route, il sera procédé à l'obligation de chaque laiterie de produire les quotas nécessaires pour chaque commune ou agglomération pour les besoins des consommateurs. Les camions frigorifiques ne doivent pas sillonner, comme auparavant, une région à une autre. Une carte numérisée de points de vente sera nécessaire pour chaque groupe de distributeurs. Les producteurs de lait en sachet parmi le privé doivent codifier les besoins en production pour chaque point de vente et selon les prix administrés. On remarque cependant que le sachet de lait produit par le privé est écoulé le double par rapport à celui vendu par le secteur public. Dans ce cas de figure, les producteurs sont tenus de respecter le cahier de charges qui exige de mentionner le type de lait vendu.

Le lait pasteurisé est différent du lait partiellement écrémé ou du lait entier. Ces indications rassurent ainsi le consommateur sur le produit labélisé et son prix de vente. Le ministère du Commerce veillera, à son tourN à travers des inspections la conformité des prix de vente, des conditions de stockage et de l'approvisionnement du produit pour chaque destination en signalant les manquements ou abus à tous les niveaux.

**F. A.**

HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

# Les petites bourses à rude épreuve

PAR IDIR AMMOUR

Les pouvoirs publics ont promis, récemment, aux Algériens la garantie de la disponibilité des produits en quantité suffisante lors du mois sacré, la garantie de la continuité du réseau de distribution et la prémunition contre sa rupture ainsi que le contrôle contre la spéculation, surtout s'agissant des produits les plus prisés durant le Ramadhan.

Ce qu'oublient malheureusement ces derniers, c'est que les Algériens ne vivent pas seulement durant ce mois sacré. La question qui mérite d'être posée est : qu'en est-il pour le reste de l'année ? Sachant que la vie quotidienne de la majorité des Algériens ne cesse de se dégrader, subissant de plein fouet les conséquences de la crise économique et sanitaire et même celle des commerçants sans foi ni loi. Le topo est partout le même.

Les citoyens ne savent même plus à quel saint se vouer. Ainsi, la seule victime reste le pauvre consommateur, le dindon de la farce de cette anarchie commerciale.

En dépit de l'assurance totale affichée par les autorités concernées, les prix des denrées alimentaires continuent d'augmenter partout et sur tous les marchés à travers le territoire national.

En effet, les prix des différents produits alimentaires de large consommation ont connu, ces derniers jours, une forte hausse, les augmentations touchent la quasi-totalité des produits. Les fruits, les légumes et les viandes ne dérogent pas à la règle. Cette situation reflète sans doute l'ampleur du marasme dans lequel se trouve le citoyen algérien.

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, quant à lui, a justifié cette hausse des prix de certains produits alimentaires par l'augmentation des cours mondiaux, la hausse des coûts logistiques et la baisse du dinar. En revanche, il a assuré que les prix des produits de première nécessité subventionnés par l'État, à l'instar du lait, la semoule, n'ont pas connu d'augmentation, notamment grâce à la surveillance quotidienne des services du ministère. Le service minimum quoi !

**I. A.**

VACCIN CONTRE LE COVID19

# La date de réception n'est pas définitivement fixée par les autorités

PAR RACIM NIDAL

Le professeur Lyes Rahal, membre du Comité scientifique du suivi de la pandémie de la Covid-19, est revenu hier sur la date de réception du vaccin russe Spoutnik5 et, de façon plus générale, la campagne vaccinale que l'Algérie s'apprête à lancer incessamment sous peu.

"*Les autorités n'ont pas encore fixé la date finale de l'arrivée du vaccin, mais l'Algérie est sur la bonne voie*", assure le professeur Rahal lors de son intervention au forum du journal *Al Chaaâb* en expliquant que "*sur le plan logistique et humain l'Algérie et prête à lancer la campagne vaccinale en s'appuyant sur sa longue expertise en matière de vaccination de masse*".

Parlant de la situation épidémiologique, le membre du Comité scientifique se félicite de la baisse constante du niveau des victimes au quotidien, assure que "*la situation est parfaitement maîtrisée par les autorités sanitaires*" et recommande enfin la poursuite du respect des mesures barrière qui restent, pour le moment, selon lui, la seule protection contre la pandémie. "*Les lits dédiés aux victimes de la Covid-19 sont quasiment vides depuis des semaines, grâce à notre stratégie, mais cela ne doit pas servir de prétexte à un relâchement, il faut continuer à respecter les mesures barrières*", recommande le professeur Lyès Rahal

Quelque 15 milliards de dinars sont dégagés pour l'achat des vaccins, rappelle encore le professeur Rahal insistant aussi sur la campagne de sensibilisation des citoyens pour le vaccin et de rappeler dans ce cadre la formation des personnels médicaux appelés à prendre en charge la vaccination.

### Pr Mahyaoui met en avant la nécessité vitale de se faire vacciner

Intervenant, hier au forum *Echaâb*, le professeur Riad Mahyaoui, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus a insisté sur la nécessité vitale de se faire vacciner.

Répertoriant les différents types de vaccin, choisis sur la base d'examens minutieux, il a rappelé que l'Algérie avait opté pour le Spoutnik V en première option, suivi par le CoronaVac chinois et Astra Zeneca, produit britannique. Mahyaoui a assuré qu'ils n'entrainaîent pas d'effets secondaires et soutient qu'ils dispensent une protection à hauteur "*de 90 %*".

Il a également appelé à une grande vigilance à observer au niveau des frontières afin de juguler les variants du virus.

A tout le moins, a estimé le professeur Mahyaoui, il s'avère vital de se faire vacciner "*même en cas d'effets secondaires bénins*" car, explique-t-il , "*mieux vaut les subir s'il y a lieu, que de mourir du*

VIADUC SABLETTES-GMA

## Mise en service

Effectuant, hier, une visite de travail dans le Grand-Alger, le ministre des Travaux publics et ministre par intérim des Transports, Farouk Chiali, a procédé à la mise en service du viaduc-boucle reliant l'autoroute, au niveau des Sablettes, à la grande mosquée d'Alger dans la commune de Mohammadia.

Le ministre a également donné le coup d'envoi pour la mise en exploitation de la principale piste de l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger et ses annexes, après leur rénovation selon les normes internationales.

La mise en service du nouveau pont sur la pénétrante Eucalyptus-El Djoumhouria-Eucalyptus reliant la 2e rocade d'Alger, le lancement du projet de réalisation d'un échangeur sur la 2e rocade vers les stades de Douera et Baba-Hassen ainsi que le projet de réalisation de deux trémies à Chéraga, sont également au menu de la sortie du ministre.

INTÉGRATION DES STARTUPS

## Algérie Poste lance le projet d'"Agent monétique agréé"

Algérie Poste a lancé un projet d'intégration de startups et de micro-entreprises comme "Agents monétiques agréés". Le projet s'inscrit dans une "*nouvelle stratégie visant à accélérer la cadence de l'opération de généralisation et de promotion des services de paiement électroniques*" adoptée par le secteur, a indiqué hier un communiqué d'AP.

"*Poursuivant, dans sa démarche de modernisation et d'adaptation de son modèle économique aux évolutions des nouvelles technologies, l'entreprise Algérie Poste annonce l'adoption d'une nouvelle stratégie visant à accélérer la cadence de l'opération de généralisation et de promotion des services de paiement électroniques et ce, en s'appuyant sur le réseau des start-ups et des micro-entreprises*", précise le communiqué.

Ce partenariat s'appuie sur un réseau national d'acceptation constitué de start-ups et de micro-entreprises sélectionnées, formées puis agréées par Algérie Poste. Cette démarche tend à "encourager et à booster ces entreprises pour soutenir et appuyer l'économie nationale.

Pour ce qui est des missions des futurs "Agents monétiques agréés", il s'agit de "*démarchage et/ou de l'accompagnement des opérateurs économiques dans le processus de contractualisation avec Algérie Poste en vue du déploiement des instruments de paiement électroniques, l'installation et/ ou maintenance des instruments de paiement électronique de proximité d'Algérie Poste*", ajoute la même source.

Il est question également "*d'intégration des sites Web Marchand des e-commerçants à la plateforme monétique d'Algérie Poste et de la prise en charge du Service après-vente à l'égard des opérateurs dotés de moyens de paiement électronique d'Algérie Poste*", est-il également mentionné.

Les entreprises intéressées par ce projet sont invitées à télécharger gratuitement le cahier des charges via le site officiel d'Algérie Poste .

**R. N.**

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA D'ALGER**
**CIRCONSCRIPTION**
**ADMINISTRATIVE DE BARAKI**
**COMMUNE DE SIDI MOUSSA**
**NIF : 41000200001608501036**

# AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°04/2021

Le président de l'assemblée populaire communale de Sidi Moussa, wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales et cela conformément aux dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n°15/247 du : 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, concernant le projet :

* **Travaux d'aménagement de voiries à la Cité El Mektoub (2eme tranche).**

Les entreprises qualifiées dans le domaine t**ravaux publics, catégorie 03 et plus**, comportant le code de l'éclairage public **347-4272 (activité principale travaux publics) en cours de validité**, **la moyenne des chiffres d'affaires des 03 dernières années supérieure ou égale à 8.000.000,00 DA** intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Sidi Moussa sis à la route de Dar El Beida, Sidi Moussa-Alger, contre paiement d'un montant de **3000 DA** non remboursable, auprès du trésorier communal de Sidi Moussa représentant les frais d'élaboration du cahier des charges.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière » selon le cas.
Les offres doivent être déposées en trois exemplaires, une copie originale et deux copies signées et visées par le soumissionnaire, accompagnées des pièces administratives indiquées à l'article 15 du cahier des charges. L'enveloppe extérieure comprendre trois enveloppes :
**Première enveloppe** comprendre le dossier de candidature, munie des pièces suivantes :
* La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges, dûment renseignée, signée et datée et cachetée par le soumissionnaire
* La déclaration de probité selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges, dûment renseignée, signée et datée et cachetée par le soumissionnaire
* Les statuts pour les sociétés (SARL, SA, EURL ect...)
* Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
*** A) Les capacités professionnelles** : certificat de qualification et classification, travaux publics, catégorie 03 et plus (activité principale travaux publics) en cours de validité
*** b) capacités financières** : moyens financiers de l'entreprise
-Les références bancaires **RIB**
* Les bilans financiers des trois dernières années **2017/2018/201**9 ou toutes les pages seront visées par l'inspection des impôts, domiciliaire à défaut le certificat des impôts chiffre d'affaire C20
* Extrait de rôle épuré ou échéancé
* Casier judiciaire du gérant moins de 03 mois
* NIF/NIS
**C) Capacités techniques** :
* La liste des moyens humains
* La liste des moyens matériels
*** Les références professionnelles** :
-Une copie des attestations de bonne exécution des travaux réalisés chiffrée et datée durant les (05) cinq dernières années
(ces documents sont cités dans l'article 15-2 du cahier des charges)

**Deuxième enveloppe** comprendre l'offre technique, munie des pièces suivantes :
* La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges, dûment renseignée, signée et datée et cachetée par le soummissionnaire
* Mémoire technique selon le modèle ci-joint dans le cahier des charges (pièce éliminatoire)
* Délai et planning d'exécution des travaux
* Le cahier des charges renseigné, paraphé, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques comportant dans sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
(ces documents sont cités dans l'article 15-3 du cahier des charges)
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

**« Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°04/2021 »**
*** Travaux d'aménagement de voiries à la Cité El Mektoub (2eme tranche).**
**«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'avaluation des offres»**

La durée de préparation des offres est fixée à **15 jour**s à compter de la **1ère** parution de l'avis d'appel d'offres dans le B.O.M.O.P ou deux quotidiens nationaux (en langue arabe et étrangères).
Les offres seront déposées au niveau du bureau des marchés de la commune de Sidi Moussa. Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est le jour coorrespondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **13:45 h.**
L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à **14:00 h.**
Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **105 jours** à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres dans le B.O.M.O.P ou l'un des deux quotidiens nationaux en langue arabe et étrangère.
**Observation :**
* Le cachet de l'entreprise est demandé dans le retrait du cahier des charges
* Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis au siège de l'APC de Sidi Moussa
* Le cahier des charges sera retiré à la présence du gérant ou un représentant dûment mandaté
* Aucune rature, surcharge, utilisation d'effaceur n'est acceptable toutes les pages du cahier des charges ou sur quelque point dans le cahier des charges.

MIDI
IT&TELEPHONIE

xHale Rapid, le masque intelligent !

# Exportation des services numériques, accord CCIAF-GAAN

*Une convention de collaboration entre la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF) et le Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN) portant sur le développement de l'exportation des services numériques algériens a été signée jeudi à Alger.*

AT, 1 mois de connexion offert pour tout rechargement de 5 mois ou plus !

MIDI LIBRE
N° 4179 | Dimanche 24 janvier 2021

# Exportation des services numériques, accord CCIAF-GAAN

*Une convention de collaboration entre la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF) et le Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN) portant sur le développement de l'exportation des services numériques algériens a été signée jeudi à Alger.*

Le document, signé par le président de la CCIAF, Michel Bisac, et le président du GAAN, Bachir Tadjeddine, vise "*la promotion des offres de sous-traitance de projets en lien avec les activités numériques, call-center et informatiques réalisées par des entreprises algériennes au bénéfice d'entreprises françaises*".

M. Bisac a indiqué que l'Algérie est devenue "*très compétitive dans le domaine du numérique grâce aux avantages fiscaux offerts par le gouvernement algérien aux entreprises algériennes lorsqu'elles font de l'exportation de service*" expliquant que "*ces entreprises sont totalement exonérées de droit et de charges*".

Il a fait savoir que "*de nombreuses entreprises en France et en Europe sont à la recherche de sous-traitants dans le domaine du numérique et l'Algérie, grâce à ses avantages fiscaux, est devenue compétitive par rapport à ses voisins immédiats, par les prix proposés par les entreprises algériennes, leur maturité, la qualité de la formation des jeunes ingénieurs et la qualité des service qui peuvent être rendues aux entreprises clientes*".

De son côté, M. Tadjeddine a indiqué que cette convention s'inscrit dans le cadre du "*renforcement des échanges bilatéraux entre l'Algérie et la France dans le domaine du numérique*.

*Cette convention a pour objet de mettre en relation les entreprises françaises, qui veulent externaliser certains services dans le domaine du logiciel et du Call Center, avec des entreprises algériennes capables de mener cette mission*".

La convention stipule que la CCIAF se chargera "*d'identifier et de mobiliser des entreprises françaises donneurs d'ordres pour la sous-traitance dans les activités numériques, call-center et informatiques, et associera dans cette initiative ses partenaires français (CCI de France, Clusters spécialisés et associations professionnelles)*".

L'objectif commun de la CCIAF et du GAAN est de développer une offre et une capacité de sous-traitance par les entreprises algériennes (startup ou entreprises confirmées) et de valoriser la maîtrise technique par les entrepreneurs algériens du secteur du numérique.

# Intelligence artificielle, présentation de la stratégie nationale

La stratégie nationale de recherche et d'innovation sur l'intelligence artificielle (IA) 2020-2030 a été présentée au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Supervisant la rencontre, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a affirmé que cette stratégie a pour but de "*perfectionner les compétences algériennes en matière d'IA à travers l'enseignement, la formation et la recherche, d'une part, et renforcer ces capacités en tant qu'outil de développement permettant aux secteurs socioéconomiques d'aplanir les obstacles freinant la transition numérique en cours, d'autre part*".

En effet, cette stratégie vise, dans les quelques années à venir, l'amélioration de la performance dans nombre de segments dits prioritaires, à l'instar de l'Enseignement supérieur, la santé, le transport, l'énergie et les technologies.

Elle permettra, également, l'exécution rapide des programmes et projets de développement, l'émergence d'un climat de travail innovant, le soutien aux initiatives et l'augmentation de la productivité.

La "*réalisation de ces objectifs est tributaire du lien université-entreprise*", a-t-il soutenu, ajoutant que "*l'université devrait accorder un intérêt particulier aux préoccupations des entreprises*".

Pour sa part, le professeur Ahmed Guessoum de l'université Houari-Boumediene (USTHB) a présenté les grands axes de cette stratégie, rappelant qu'elle est la somme du travail de 150 spécialistes algériens en intelligence artificielle résidant en Algérie et à l'étranger. Un travail d'équipe mené par les meilleures compétences algériennes en la matière qui a permis l'élaboration du "livre blanc de l'intelligence artificielle" renfermant le plan et les principaux axes de cette stratégie ainsi que les modalités de son application.

## LG, les rumeurs sur la fin de l'activité smartphone démenties

Comparé à ses concurrents comme Samsung, LG ne semble pas s'en tirer aussi bien. À tel point qu'il y avait un rapport de *The Elec* qui aurait cité une note interne de LG en Corée que la société fermerait son activité de smartphones et qu'une annonce officielle serait faite d'ici la fin du mois.

Le rapport a depuis été supprimé, Ken Hong, responsable des communications d'entreprise mondiales chez LG Electronics, a publié une déclaration réfutant ces affirmations. La déclaration, faite aux développeurs XDA, était courte et succincte et se lit comme suit : "*Certainement faux, plus de spéculations et de rumeurs*".

Le rapport initial était un peu suspect au départ. Après tout, si LG prévoyait de fermer son activité de smartphones, ils n'auraient pas pris la peine de présenter des appareils comme un téléphone avec un écran enroulable qu'ils ont fait leurs débuts au CES 2021. En fait, Hong avait précédemment confirmé que "*l'appareil était bien réel et que LG prévoit de le lancer plus tard cette année*".

Cela étant dit, il convient de noter que LG a apporté quelques modifications aux opérations de son smartphone. La société ne fabrique plus ses téléphones en Corée du Sud, et un rapport de l'année dernière suggérait que LG sous-traiterait la production de ses téléphones bas et milieu de gamme à d'autres fabricants, vraisemblablement pour aider à réduire les coûts et à se concentrer davantage sur les produits haut de gamme.

## Qualcomm, nouvelle génération de capteur d'empreintes digitales pour les smartphones

Qualcomm a annoncé son nouveau capteur d'empreintes digitales à ultrasons de deuxième génération. Le scanner serait encore plus rapide que la génération précédente, offrant une zone de lecture plus grande, une meilleure lecture des données biométriques et une vitesse de déverrouillage plus rapide. Le nouveau Qualcomm 3D Sonic Sensor Gen 2 devrait arriver sur certains smartphones Android haut de gamme cette année, notamment sur les Galaxy S21 de Samsung.

En 2019, la société avait déjà lancé son capteur de première génération, notamment utilisé dans les séries Galaxy S10 et S20 de Samsung, offrant une technologie alternative et très différente des solutions de capteurs d'empreintes digitales optiques de la concurrence. Il ne sera donc pas étonnant de voir le Samsung Galaxy S21 utiliser cette technologie.

La nouvelle version du capteur d'empreintes digitales de Qualcomm Gen 2 mesure 8 mm x 8 mm, contre 4 mm x 9 mm pour le modèle de première génération, soit 77 % de surface en plus. Il sera capable de lire 1,7 fois plus de données biométriques, ce qui signifie que le capteur sera également plus sécurisé que la génération précédente. Enfin, Qualcomm promet que la numérisation d'une empreinte digitale pour déverrouiller un téléphone sera 50 % plus rapide avec le 3D Sonic Sensor Gen 2. Ce nouveau capteur d'empreintes digitales devrait être dévoilé pour la première fois sur les Samsung Galaxy S21, dont nous connaissons déjà officiellement les caractéristiques techniques de tous les capteurs photo. En effet, Samsung est un des seuls fabricants de smartphones à utiliser la technologie de Qualcomm. Ses concurrents utilisent, eux, des capteurs optiques. Ice Universe avait déjà évoqué les caractéristiques de ce nouveau capteur l'année dernière, plus d'un mois avant sa présentation par Qualcomm.

# AT, 1 mois de connexion offert pour tout rechargement de 5 mois ou plus !

*Algérie Télécom lance une nouvelle promotion qui consiste à offrir un mois de connexion pour tout rechargement d'une durée de cinq mois et plus.*

Cette promotion qui concerne les clients résidentiels abonnés aux offres Idoom ADSL et Idoom Fibre sera valable durant un mois et ce à compter du 18 janvier 2021.

Afin d'en bénéficier, Algérie Télécom invite son aimable clientèle à se présenter au niveau de ses agences commerciales, ou de profiter pleinement des avantages du paiement électronique en utilisant la carte Edahabia ou CIB à partir de l'espace client https://ec.at.dz et l'application mobile.

A travers cette nouvelle promotion, Algérie Télécom confirme encore une fois son engagement à répondre au mieux aux attentes de ses clients.

# Espoir, une application algérienne pour trouver vos médicaments

Les applications mobiles intéressent de plus en plus d'Algériens. D'ailleurs, ils ont en créé de nombreuses afin de répondre à leurs besoins.

A Oran, quatre étudiants s'apprêtent à lancer une nouvelle application mobile pour faciliter aux citoyens de la wilaya de trouver, aisément, les médicaments prescrits par les médecins. Portant le nom - Espoir -, cette application comportera, les appellations scientifiques des médicaments, les composantes, les dosages, les pharmacies assurant leur vente à Oran avec leurs adresses exactes, numéros de téléphone et itinéraires sur *google Map*, expliquent les initiateurs de ce projet.

L'idée du projet est venue d'un constat quotidien vécu par deux jeunes étudiants en médecine, exerçant en tant que résidents à l'hôpital, qui ont constaté les difficultés rencontrées par certains citoyens oranais à trouver un médicament prescrit, se trouvant obligés parfois de faire le tour des pharmacies de la wilaya à le rechercher. En effet, cette appli qui s'est faite développée par deux autres étudiants en informatique permettra un gain inestimable de temps et d'argent.

# Concours de développement d'applications dédiées aux personnes à besoins spécifiques

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé mardi le lancement de la 1re édition 2021du concours national de développement de logiciels et applications pour les téléphones portables au profit des personnes aux besoins spécifiques, indique un communiqué du ministère.

Selon la même source, les "*candidatures pour la meilleure innovation sont ouvertes à partir de ce mardi jusqu'au 29 avril prochain et portent sur les volets annoncés sur le site du ministère*".

"*Ce concours a pour objectif la mise à disposition de logiciels et applications aux personnes aux besoins spécifiques pour les aider à gérer leurs quotidiens mais aussi de soutenir les innovations technologiques et encourager les porteurs de projets dans le domaine des logiciels dédiés à cette catégorie de la société*".

Les lauréats seront connus le 17 mai prochain à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information. La participation à ce concours et l'évaluation des projets se feront conformément au règlement du concours accessible sur le site officiel du ministère.

Les candidats peuvent se renseigner et demander des explications via l'e-mail "moussabaqua@mpt.gov.dz" ou en appelant le n + 213 (0) 74805921.

# xHale Rapid, le masque intelligent !

2020 a vu, crise sanitaire oblige, de nombreux projets autour des masques de protection et comment les rendre plus confortables et adaptés à la vie de tous les jours. À cette effet, xRapid Group a lancé une campagne Kickstarter pour son masque intelligent appelé xHale. xHale est un masque à ventilation active, ce qui signifie qu'il dispose de deux ventilateurs qui forceront l'entrée et la sortie d'air supplémentaire. Les ventilateurs sont activés par un capteur de pression d'air. Idéalement, l'entreprise souhaiterait que ses clients "*oublient qu'ils portent un masque*". Il reste à voir si cet objectif est réalisable, le masque existe en trois tailles (S, M, L) et quatre couleurs pour s'adapter au mieux à votre style (bleu, gris clair, chair clair et noir). Dans l'ensemble, le concept est plausible et nous pensons qu'il devrait fonctionner.

## L'Apple Watch peut détecter la Covid-19 avant l'apparition de la maladie

*Les montres intelligentes pourraient être en mesure de détecter les cas positifs à la Covid-19 bien avant l'apparition du moindre signe de la maladie. Selon des études menées par des institutions médicales et universitaires renommées, le port d'une montre connectée pourrait jouer un rôle clé. En effet, il semble que les montres intelligentes et autres bracelets connectés peuvent aider à repérer les infections à coronavirus quelques jours avant qu'une personne ne soit diagnostiquée positive. L'application Cardiogram lancée en mars 2020 sur l'Apple Watch permet déjà de vous aider à détecter les symptômes de la Covid-19. L'étude newyorkaise a suivi la vie quotidienne de 300 personnels de santé pendant 5 mois, et les conclusions de l'étude sont étonnantes. Les scientifiques ont pu prédire les infections jusqu'à 7 jours avant l'apparition des premiers symptômes.*

## CareOS Themis, un miroir intelligent

CareOS Themis est "The" miroir intelligent. Il est en effet capable de fournir à son utilisateur toutes sortes de données personnelles sur sa santé cutanée et autres petits soucis du quotidien. Il est en effet capable d'effectuer des analyses cutanées, des contrôles de température et est également en mesure de fournir aux utilisateurs des alertes intelligentes. Il aidera également les utilisateurs grâce à des des recommandations de produits cosmétiques pour le maquillage, des tutoriels sur la façon de se couper la barbe, des rappels du cycle de fertilité, etc., et nous en passons et des leilleurs. Le fait qu'il dispose d'un écran de dix (10) pouces signifie qu'il est relativement petit, et il a donc l'avantage supplémentaire d'être malléable sasn difficulté et donc facile à installer à votre convenance. Vous devriez donc pouvoir l'adopter et le faire fonctionner en un rien de temps.

## iPod connecté de rouge à lèvres YSL

Les tubes de rouge à lèvres prennent trop de place dans votre salle de bains ou votre sac à main ? Yves Saint Laurent Beauté expérimente un nouveau type de conditionnement pour ce produit. La marque française a dévoilé un appareil pour faire entrer le secteur des cosmétiques dans la haute technologie. Rouge sur mesure est connecté en Bluetooth à une application mobile et utilise l'intelligence artificielle Perso. L'Oréal Technology Incubator avait déjà dévoilé cette technologie au CES 2020. Le géant des cosmétiques parlait alors de prendre en compte toute une batterie de données pour proposer aux consommateurs le soin de beauté le plus approprié : état de la peau et géolocalisation pour déterminer la météo, l'indice UV, l'humidité ou encore la densité de pollens. L'utilisatrice peut composer ses propres nuances.

## Un bureau mobile parfait pour le télétravail by Nissan

Le NV350 Caravan Office Pod Concept est sûrement le véhicule parfait pour les professionnels qui aiment voyager, mais qui sont contraints de télétravailler. Ce nouveau bureau mobile semble très adapté à la période actuelle de pandémie. Basé sur la fourgonnette Nissan NV350, le NV350 Caravan Office Pod Concept comprend un bureau à l'arrière avec un ordinateur, qui peut glisser à l'extérieur du véhicule tout en restant protégé de la pluie par la porte du coffre. D'après une étude britannique, les appels vidéo sont une source d'angoisse lors du télétravail, c'est pourquoi un tel véhicule pourrait permettre aux les plus stressés de s'évader, tout en continuant de télétravailler. En faisant glisser l'espace bureau vers l'extérieur du véhicule, on peut gagner beaucoup d'espace. Le véhicule dispose même d'une terrasse sur le toit, où vous pourrez vous détendre sur une chaise longue sous un parasol géant.

## Xiaomi compte développer un t-shirt connecté

Après les liseuses, Xiaomi va faire une incursion dans le domaine du sport. La firme va développer un t-shirt connecté. Sur Youtube, la marque présente son nouveau fleuron en matière de vêtements connectés et entend bien s'exporter dans le dressing des amateurs d'activités sportives. La courte vidéo donne un premier aperçu du produit qui sera financé grâce au crowdfunding. En plus de bénéficier d'un design simple et efficace, ce t-shirt 2.0 permettra un suivi attentif de son activité cardiaque. Il promet une analyse approfondie du stress mental et de la fatigue physique, une surveillance de la fréquence cardiaque lors de l'effort. La performance est rendue possible grâce à capteur disposé sur la poitrine de l'utilisateur. En le plaçant à l'avant du t-shirt, Xiaomi annonce qu'il peut obtenir des mesures bien plus précises qu'avec un bracelet connecté par exemple.

TEBESSA, FILIÈRE OLÉICOLE

# Accompagnement et encouragement des agriculteurs

*Tebessa compte plus de 1,17 million d'oliviers, dont près d'1 million d'arbres productifs, avec une production annuelle de 97.000 quintaux d'olives, dont 8.500 quintaux d'olives de table.*

PAR BOUZIANE MEHDI

L'épidémie du Covid-19 a jeté de l'ombre sur divers secteurs en 2020 sans toutefois réduire la volonté des responsables du secteur local de l'agriculture dans la wilaya de Tebessa, qui accordent une importance majeure au développement de la filière oléicole. Le directeur local du secteur, Saïd Thamenans, a indiqué que dans le contexte de crise sanitaire, la direction des services agricoles s'est focalisée sur "*l'accompagnement des agriculteurs sur le terrain en faisant appel à des techniciens et des spécialistes du domaine pour encadrer des sessions de formation et des sorties périodiques visant à guider et former les agriculteurs aux technique à suivre en la matière*". Pas moins de 1,6 million de litres d'huile d'olive ont été produits durant la saison agricole 2019-2020, tandis que la production prévisionnelle pour celle de 2020-2021 dépassera 2,4 millions de litres, ce qui fera de la wilaya de Tébessa "*un pôle important au niveau national en matière de production des olives et du pressage de l'huile*", a affirmé le même responsable.

Selon l'*APS*, faisant état de "*superficies importantes allouées à la culture des oliviers dans cette wilaya*", le directeur du secteur de l'agriculture relève le "*développement remarquable de la filière oléicole ces dernières années au vu de la disponibilité des terres et du climat approprié pour le développement des oliviers*", ajoutant que "*la superficie agricole allouée à cette culture est estimée à environ 10.000 hectares à Tébessa, répartis à travers plusieurs communes du sud de la wilaya, dont Bir el-Ater, Ferkane, Negrine et Safsaf el-Ouesra*".

La filière oléicole dans la wilaya de Tébessa a, en dépit des conditions sanitaires et sociales exceptionnelles liées à la propagation du coronavirus, été marquée en 2020 par l'avènement de plusieurs nouveaux investisseurs qui ont planté des surfaces importantes en oliviers, confortant ainsi les capacités de production locale des olives et l'extraction de l'huile. M. Thamen a précisé que "*ces nouvelles exploitations agricoles réparties à travers plusieurs communes frontalières, du Sud de la wilaya ont permis d'accroître la production locale d'olives de toutes sortes, en particulier celles destinées au pressage*".

Hocine Menas, oléiculteur depuis l'an 2000, met l'accent sur les conditions climatiques propices à l'essor de la culture des oliviers dans la région sud de la wilaya, où "*la filière se distingue dans cette région par la variété des olives produites, notamment les olives ferkani, chemloul et sigoise*".

Ayant actuellement pas moins de 3.600 oliviers avec un rendement de plus de 600 quintaux par an, cet exploitant agricole déclare que parmi les 46 variétés, l'olive Ferkani est réputée pour sa qualité et a vu sa renommée dépasser les frontières algériennes, expliquant que cette variété d'olives précisément est très prisée par les agriculteurs en raison de son rendement élevé et la qualité de son huile,.

La wilaya de Tébessa s'est distinguée en 2020, lors de la 3e édition du concours de la meilleure huile d'olive vierge extra algérienne Apulée 2020, à l'issue de laquelle la société Echadjara El Moubaraka de production et d'extraction d'huile d'olive vierge a décroché la médaille d'or et remporté la première place au niveau national.

**B. M.**

NAÂMA, ZONES ENCLAVÉES

# Plusieurs programmes de développement retenus

Les programmes de développement destinés à la prise en charge des zones enclavées dans la wilaya de Nâama au titre de l'année 2020, ont donné en un temps relativement court, des résultats palpables ayant généré une évolution significative dans la vie des populations dans plusieurs régions aux vastes étendues steppiques de la wilaya.

Dans ce contexte, le wali de Nâama, Idir Medbab, a indiqué à l'*APS*, que "*ces projets connexes, dont ont bénéficié ces zones enclavées, revêtent une grande importance non seulement pour assurer une vie décente aux populations mais également pour les arrimer un plan du développement de type qualitatif en imprimant une dynamique pour créer des activités productives en lien avec l'agriculture et l'élevage*". Ainsi, il est prévu l'achèvement de la majorité des projets, déjà lancés, parallèlement au démarrage de 46 autres pour un montant de 880 millions de dinars. Selon le bilan au titre de l'année 2020 présenté par le wali, le ton a été donné pour la réalisation de plusieurs structures d'importance ou de leur mise à niveau au grand bénéfice des populations locales.

D'autres projets ont été également priorisés. Il s'agit de ceux liés au désenclavement , au raccordement aux différents réseaux, à l'ouverture des salles de soin, classes scolaires et aux conditions de scolarité des élèves en leur assurant des repas chauds, de chaufferie et le transport scolaire. Ces actions ont touché des enfants scolarisés des élèves des collectivités enclavées, disséminées à travers des dizaines d'agglomérations secondaires, comme Hassi-Eddafla, Sfisifa, Essam, Ammar dans la commune de Moghrar et Dhayat-Sidi-Ahmed, R'jimat dans la commune de Asla, de Bougrane dans la commune d'El-Biodh.

Par rapport à ce qui a été réalisé, les données recueillies auprès des services de la wilaya font état du raccordement de 2.009 foyers à l'électricité et la dotation de 64 autres foyers dans des zones isolées et disparates, en énergie solaire, en plus du raccordement de 1.728 foyers au réseau du gaz naturel, de même que 3.526 foyers au réseau d'assainissement.

Il a été également procédé à l'approvisionnement de 2.066 habitations en eau potable, en plus de l'entretien et l'aménagement de 146 kilomètres de voies urbaine, de pistes pastorales et d'accès montagneux.

Un travail est en cours, en coordination avec les services de la wilaya, pour assurer les permanences médicales à travers certaines localités isolées, classées comme zones d'ombre, telles que les communes de Kasdir, Djeniene-Bourezgue, Asla et Tiout.

Ces localités doivent être priorisées compte tenu des déficits qu'elles accusent en matière de couverture et d'encadrement médicaux. Pour le secteur de l'agriculture, le directeur de wilaya du secteur a évoqué les effets positifs générés par le programme de développement des zones d'ombre. Celui-ci a donné une impulsion au secteur agricole à travers la concrétisation de plusieurs projets dont notamment l'équipement de 5 puits en moyens utilisant énergie solaire, l'ouverture de 5 kilomètres de pistes agricoles ainsi que la réalisation de 6 bassins pour abreuver le cheptel. Ces régions verront, en ce début 2021, le lancement d'un important projet portant sur le raccordement des exploitations agricoles à un réseau d'électrification rurale, long de 150 kilomètres et la poursuite de nombreuses autres opérations, ayant enclenché une étape nouvelle comme l'ont souhaité les populations de cette région.

Il s'agira de rattraper le retard en matière de développement des zones des Hauts-Plateaux et pallier les déséquilibres constatés dans les domaines de la formation professionnelle, les travaux publics et autres notamment sur le front de la construction des structures publiques nécessaires qui font défaut.

En effet, les observateurs y compris les populations de ces régions constatent que la situation du développement se dirige progressivement vers un changement notable.

**APS**

ANNABA

## Effondrement d'une passerelle sur la RN 16 à El-Bouni

Une passerelle piétonne au niveau d'un tronçon de la route nationale RN 16 dans la commune d'El-Bouni (Annaba) a été percutée par un engin transporté par une semi-remorque, et s'est effondrée engendrant un blessé et une autre personne en état de choc.

Le poids lourd transportait un engin en provenance du port de Annaba, totalisant 5,10 mètres de hauteur alors que la hauteur maximale de cette passerelle piétonne était de 4,80 mètres, selon la même source. Aussitôt, les brigades de la Protection civile sont intervenues et ont prodigué, sur place, les soins aux deux victimes, âgées de 43 ans et 22 ans avant de les évacuer vers l'hôpital dEl-Hadjar.

Consécutivement à cet accident, le trafic routier sur la RN16 reliant Annaba à Souk Ahras et les communes d'El-Bouni, El-Hadjar, Sidi-Ammar au chef-lieu de wilaya a été perturbé. Les services de sécurité compétents territorialement ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

SAÏDA

## 600 sans-abris accueillies par le centre de transit

Le Centre de transit des sans-abris de Saïda a accueilli plus de 600 personnes depuis le début du mois d'octobre dernier.

Le président de ce comité, Hakoum Benbraham, a indiqué à l'*APS* qu'une opération est en cours pour accueillir les personnes sans abri, les passagers et les femmes violentées dans ce centre, qui leur offre des repas, leur assure l'hébergement et leur donne des vêtements d'hiver.

Selon la même source, le centre de transit des sans-abris, situé à haï Attik-Djelloul, à Saïda, accueille quotidiennement plus de 20 personnes pour les abriter jusqu'à la fin mars prochain. Cette opération, qui entre dans le cadre du programme du Croissant-Rouge algérien, vise à approfondir l'élan de solidarité et de soutien pour venir en aide à cette frange de la société.

**APS**

PROJET DE PHOSPHATE INTÉGRÉ À TÉBESSA

# Recherche de partenariat pour la production d'engrais

*La mission première pour le projet de phosphate intégré de Tébessa consiste à trouver des partenaires et entreprises détenant des technologies avancées pour la production d'engrais.*

PAR RIAD EL HADI

La coopération avec des sociétés nationales ou internationales dotées de savoir-faire et de potentiels technologiques est indispensable pour le process de fabrication durant l'année 2021 et l'industrie de transformation des phosphates pour couvrir les besoins de la demande nationale et, probablement pour l'exportation.

L'appel à manifestation d'intérêt concernant le projet phosphate intégré (PPI) de Bled el-Hedba (Tébessa) pour la production des engrais dans les régions de l'est du pays sera lancé l'année en cours, a indiqué le ministère des Mines dans son bilan de réalisation du plan d'actions 2020 arrêté au 31 décembre dernier.

"*Ce projet vise à développer une industrie de transformation des phosphates de Bled El-Hedba (Tébessa) pour la production des engrais dans les régions de l'est du pays. Il est actuellement en phase de recherche d'un partenaire technologue potentiel et l'appel à manifestation d'intérêt sera lancé en 2021*", a précisé la même source.

Quant au projet de développement du gisement de fer de Gara-Djebilet (Tindouf), situé à 160 kilomètres au sud-est de la ville de Tindouf, le ministère souligne que ce gisement est identifié et étudié depuis plus de cinquante ans.

Notant que les gisements de minerai de fer de Gara-Djebilet, d'une teneur en fer appréciable (plus de 50 %), sont d'exploitation facile (à ciel ouvert), avec des ressources estimées à plus de 3 milliards de tonnes, le bilan relève que "*le minerai est pénalisé par sa structure oolithique complexe et une teneur élevée en phosphore, élément nuisible dans la fabrication de l'acier*". Le ministre rappelle que les gisements de Gara-Djebilet sont constitués de trois sites, à savoir Gara-Ouest, Gara- Centre et Gara-Est, soit un total de 40.000 hectares, ces gisements se prolongent au lieu-dit Abdelaziz-Mecheri, 200 kilomètres à l'est de Gara-Djebilet.

Dressant la situation de ce gisement, le bilan indique que Feraal (Société nationale du fer et de l'acier) a été créée en 2014 pour réaliser toutes les études nécessaires pour prouver la faisabilité économique du projet et mettre au point une solution industrielle compétitive pour l'amélioration du minerai de Gara-Djebilet.

"*Cette société et ses futurs partenaires devront relever ce défi pour la valorisation et l'exploitation des gisements de Gara Djebilet*", selon le ministère.

Il a, également, fait savoir que les derniers essais industriels pilotes réalisés, menés sur le minerai de fer de Gara Djebilet par une entreprise chinoise avec des centres de recherche et universités chinoises, ont permis d'obtenir deux produits : un concentré à basse teneur en phosphore utilisable dans une chaîne de pelletisation en boulettes et une poudre de fer pré-réduit "PDRI" (Powd er Direct Reduced Iron), conditionnée sous forme de briquettes, utilisable comme substitut ou complément à la ferraille.

"*La société Feraal Spa procède actuellement à la recherche de partenaires (publics et privés nationaux et/ou étrangers).*

*L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) est prévu d'être lancé en 2021*", annonce le ministère.

### Gisement de zinc-plomb d'Oued- amizour

Concernant le projet de développement et d'exploitation du gisement de zinc-plomb d'Oued-Amizour (Béjaïa), le document du ministère revient sur la situation du gisement de Tala-Hamza.

Ce gisement est situé à l'intérieur du projet de zinc d'Oued-Amizour, lui-même situé sur la côte nord de l'Algérie, à environ 10 kilomètres au sud-ouest de la ville portuaire de Béjaïa et à environ 270 kilomètres à l'est de la capitale.

Selon le ministère, une société mixte dénommée Western Méditerranéen Zinc SPA (WMZ) a été créée en février 2006 pour la mise en valeur du gisement de zinc-plomb d'Oued-*Amizour et ce, entre deux entreprises publiques algériennes (Enof et ORGM) et une entreprise australienne (Terramin : 65 %, Enof : 32,5 %, ORGM : 2,5 %).

S'agissant des études techniques relatives à l'exploitation, le traitement et à la gestion de l'environnement, le ministère indique que celles-ci ont été validées, tandis que "*l'étude économique et financière est en cours d'analyse pour validation*".

Un plan d'action pour permettre l'acceptabilité sociale du projet par la communauté de Béjaïa est en cours d'élaboration.

Pour ce qui est de l'expertise, le bilan souligne la signature de conventions avec les universités algériennes, dont celle signée entre la société Feraal chargée de réaliser les études nécessaires au développement du projet de développement du gisement de fer de Gara-Djebilet et l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf, en plus de celle signée avec le Centre universitaire de Tindouf Ali-Kafi pour le même projet .

La société Enof (Entreprise nationale des produits miniers non ferreux et des substances utiles) a, pour sa part, signé un accord avec l'université Abderahmane-Mira de Béjaïa pour le projet de développement du gisement de zinc-plomb d'Oued-Amizour, tandis que la société Somiphos (Société des mines de phosphates) et l'Ecole nationale supérieure des mines et de la métallurgie d'Annaba ont signé un accord cadre pour le projet de développement de la transformation des phosphates de Djebel el-Onk à Tébessa.

**R. E.**

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE TOSYALI D'ORAN

# 7 tonnes de fil machine exportés vers la Mauritanie

Le complexe sidérurgique Tosyali, implanté à Bethioua à l'est d'Oran a procédé à l'exportation de 7 tonnes de fil machine vers la Mauritanie, selon la cellule de communication de cette entreprise.

Cette opération, la seconde du genre depuis le début de l'année en cours, a été effectuée jeudi. Ce produit industriel a été chargé au niveau du port de Mostaganem. Il sera réceptionné au port de Nouakchott.

Une quantité de 7.000 tonnes de rond-à-béton a été exportée vers l'Angleterre au début de cette nouvelle année.

L'entreprise Tosyali prévoit durant le premier trimestre de l'année en cours l'exportation de 100.000 tonnes de divers produits, dont 4.000 tonnes de fer à béton vers le Sénégal, 1.000 tonnes vers le Bénin et un total de 82.000 tonnes du même produit vers l'Angleterre, les Etats-Unis et la Belgique, a-t-on indiqué de même source.

Ces opérations d'exportation permettront à l'entreprise d'engranger quelque 60 millions dollars, précise-t-on à la cellule de communication de l'entreprise.Durant l'année écoulée, quelque 140.000 tonnes de différents produits, comme le fer à béton, le fil machine et le tube spiral et autres ont été exportées vers l'Angola, le Sénégal, l'Angleterre, le Canada, les États-Unis, la Roumanie et l'Italie.

**R. E.**

RDC

# Les députés sommés de préciser leur appartenance politique

*En République démocratique du Congo, les députés de la coalition pro-Kabila FCC ont claqué la porte du Palais du Peuple et menacent de ne pas revenir.*

Les députés reprochent au bureau provisoire de l'Assemblée nationale d'outrepasser ses attributions. Un reproche qui porte sur la motion de censure déposée hier contre le gouvernement de Sylvestre Ilunga. Reproche qui porte aussi sur la procédure lancée en vue de reconfigurer politiquement l'Assemblée et de déterminer l'appartenance des députés à la majorité ou à l'opposition. Pourquoi cette procédure énerve-t-elle le FCC ? Que risque la coalition pro-Kabila ?

Pour les députés du FCC, l'appartenance politique à la majorité ou à l'opposition se détermine une fois, en début de législature : c'est ce que stipule le règlement de l'Assemblée nationale… Or, après les législatives de 2018, la coalition pro-Kabila s'était vue reconnaître une majorité absolue…

Aujourd'hui, les partisans de l'Union sacrée disent avoir ravi cette majorité au FCC. Pour preuve, selon eux, les 301 signatures (selon ses initiateurs) réunies sur la motion de censure déposée contre le gouvernement du pro-Kabila Sylvestre Ilunga.

Mais cette majorité ne semble pas si facile à trouver. Le président du bureau provisoire de l'Assemblée a annoncé hier que des formulaires devaient être remplis par chaque député et qu'ils ont jusqu'à ce samedi pour dire à quel parti et à quel camp politique ils appartiennent. Un processus qui révèle le niveau de tensions au sein des partis politiques et des groupes parlementaires, qui se divisent sur cette question d'adhésion à l'Union sacrée, et pas que dans les rangs du FCC. Vendredi soir, il y avait également une incertitude au sein des partis proches de l'ancien gouverneur Moïse Katumbi et de l'ex-vice président Jean-Pierre Bemba. Et ce, alors que des négociations continuent entre les deux opposants et le Président Tshisekedi.

Mais quels que soient les bords politiques, des leaders de partis se disaient gênés par le recours à des formulaires individuels, synonymes d'une nouvelle forme de débauchage, quand jusqu'à présent, les regroupements politiques et les groupes parlementaires étaient les interlocuteurs privilégiés du bureau de l'Assemblée.

IRAK

# 32 morts à Baghdad dans un double attentat revendiqué par Daesh

Trente-deux personnes ont été tuées jeudi par deux kamikazes de Daesh qui se sont fait exploser sur un marché du centre de Bagdad, l'attaque la plus meurtrière depuis plus de trois ans dans la capitale irakienne.

Un premier homme a déclenché sa ceinture explosive au beau milieu de vendeurs et de badauds sur le marché de vêtements d'occasion de la place Tayaran, a expliqué le ministère de l'Intérieur. Alors qu'un attroupement se formait pour tenter de venir en aide aux victimes, un second kamikaze a fait détoner ses explosifs.

L'attaque a été revendiquée dans la nuit de jeudi à vendredi par Daesh. Outre les 32 morts, le ministre de la Santé, Hassan al-Tamimi, a fait état de 110 blessés dans la métropole de dix millions d'habitants où l'ensemble du personnel médical a été placé en état d'alerte maximale.

Le gouvernement avait promis l'élection anticipée d'un nouveau Parlement pour juin. Mais les autorités proposent maintenant de la reporter à octobre, afin de donner plus de temps à la Commission électorale pour organiser ce scrutin.

Réduction de la présence américaine

Dans la nuit de jeudi à vendredi, Daesh a revendiqué l'attaque, menée selon un mode opératoire déjà utilisé par le passé par le groupe djihadiste qui a occupé près du tiers de l'Irak en 2014 avant que Bagdad ne déclare avoir gagné sa guerre contre les djihadistes fin 2017.

Depuis, des cellules djihadistes se terrent dans les nombreuses zones montagneuses et désertiques du pays. Depuis la "*libération*" toutefois, le groupe djihadiste n'a revendiqué que des attaques de faible envergure, menées généralement de nuit contre des positions militaires dans des zones isolées, loin des villes.

Les derniers attentats ayant fait plusieurs morts à Baghdad remontent à juin 2019. Cette attaque intervient alors que les États-Unis ont réduit le nombre de leurs soldats en Irak à 2.500 hommes.

RUSSIE

# Réinvestissement militaire dans le Caucase

Moscou, qui avait perdu de son influence dans la région depuis la chute de l'URSS, a réussi à tirer parti de la défaite arménienne au Haut-Karabakh pour reprendre pied en Azerbaïdjan.

La Russie s'intéresse dès le XVII^e^ siècle au Caucase, un carrefour stratégique situé entre mer Noire et mer Caspienne. La présence de populations chrétiennes soucieuses de protection va y faciliter la pénétration russe. Après l'effondrement de l'Union soviétique au début des années 90, des conflits gelés ou larvés apparaissent. Adossés pour la plupart aux frontières occidentales et méridionales de la Russie, ils concernent des entités sans reconnaissance internationale, issues de rébellions séparatistes attisées par Moscou ou de guerres figées depuis des années par des accords de cessez-le-feu mais restées sans solution. Ces guerres peuvent se rallumer, comme dans le Haut-Karabakh, et servir de leviers d'action pour Moscou sur son "*étranger proche*". La guerre du Haut-Karabakh et ses conséquences ont rappelé l'importance géostratégique de cette zone comme route des hydrocarbures. Au lendemain de l'indépendance des républiques du Caucase du Sud, les États-Unis avaient pour ambition d'y étendre leur influence pour désenclaver les rives de la mer Caspienne, riches en hydrocarbures. Cette vision s'est opposée à celle de la Russie, qui ne souhaitait pas perdre cette zone au profit des Américains.

La guerre dans le Haut-Karabakh a permis à la Russie de revenir en force dans le Caucase du Sud. Quelques heures après l'annonce d'un accord de paix entre Erevan et Bakou, lundi 9 novembre, des troupes russes pénétraient dans ce territoire contesté, tête de pont d'une force de maintien de la paix qui devrait compter 2.000 hommes.

**Agences**

ARABIE SAOUDITE

# Déclassification d'une note liant MBS au meurtre de Khashoggi

Washington va déclassifier une note des renseignements incriminant directement le prince héritier saoudien, Mohamed Ben Salmane, dans l'affaire Khashoggi. Quelles conséquences pour les relations entre le royaume et les États-Unis ?

La note impute au prince héritier saoudien la responsabilité directe du crime, d'après des fuites parues dans la presse américaine à l'époque. Malgré un vote du Congrès en faveur de la déclassification de cette note en février 2019, l'Administration Trump n'avait alors pas donné suite. Pour Pierre Conesa, ancien haut fonctionnaire au ministère de la Défense et auteur de *Docteur Saoud et Mister Djihad: la diplomatie religieuse de* "*C'est une stratégie de dissimulation de la part de Trump. C'était déjà celle de Bush, qui avait classé Secret-défense les 28 pages d'un rapport du Congrès qui expliquait le rôle de l'Ambassade saoudienne aux États-Unis, dans les attentats de 2001 [Obama les avait déclassifiées par la suite, ndlr]. On a eu le même schéma sous Donald Trump. On protège l'Arabie saoudite ne serait-ce que pour entretenir le conflit avec l'Iran*", analyse-t-il au micro de Sputnik. L'affaire Khashoggi a ému le monde entier par sa cruauté cynique. Pourtant, après quelques mois d'excitation et une courte période de froid entre l'Occident et MBS, la vie diplomatique avait repris son cours. Le prince saoudien avait pu profiter du fait que le rapport en question ne soit pas public pour justifier sa position de dirigeant "*fréquentable*". Une acrobatie diplomatique qui risque d'être beaucoup plus compliquée une fois le rapport publié. Et pas que pour MBS, mais aussi pour Donald Trump, qui avait couvert l'affaire. "*Les renseignements américains ont dû profiter du changement de Président pour rappeler qu'il y avait toujours ce rapport dans les stocks. Ils considèrent, à raison, que l'Arabie saoudite reste une menace et que ce n'est pas un allié. Ils pensent donc qu'il faut, autant que faire se peut, les fragiliser pour qu'ils arrêtent de financer le salafisme partout*", estime le spécialiste de l'Arabie saoudite.

Et ce n'est certainement pas le nouveau Président des États-Unis qui va les en empêcher. Le nouveau chef d'État américain adoptera-t-il la même stratégie que Trump ? Il n'est pas à exclure "*qu'après avoir critiqué l'Arabie saoudite, Joe Biden fasse son premier voyage officiel là-bas, comme l'avait fait Trump*", selon notre intervenant. D'autant que l'Arabie saoudite dispose d'importants atouts pour séduire l'exécutif américain : ses pétrodollars.

**Agences**

MONDIAL 2021 DE HANDBALL

# Algérie-Suisse à 15h30

*Pour son troisième et dernier match dans ce tour principal du Mondial 2021 en Égypte, la sélection algérienne de handball va défier la Suisse, avec l'intention de quitter la compétition sur une bonne note.*

PAR MOURAD SALHI

Ayant perdu ses 2 premiers matchs face, respectivement, à la France (29-26) et à la Norvège (36-23), le Sept national tentera de quitter la compétition sur une note positive. Le dernier adversaire des Verts, à savoir la Suisse, occupe l'avant-dernière place du Groupe 3.Les coéquipiers d'Ayoub Abdi s'apprêtent, donc, à vivre leurs derniers moments dans cette 27e édition en terre égyptienne. Une sortie logique pour une équipe s'étant fixée le tour principal comme objectif principal pour sa 15e participation.

Avec un peu plus de travail, les camarades de Berkous auraient pu prétendre à un meilleur résultat. Absente lors des deux dernières éditions du Championnat du monde, en 2017 et en 2019, la petite balle algérienne n'a pas réussi son retour dans ce rendez-vous d'envergure. Le handball en Algérie aura besoin de plus de moyens et de considération pour pouvoir rivaliser avec les ténors européens.

Hormis la victoire sur le fil face au Maroc, lors du premier match du tour préliminaire, les Algériens, en manque de solutions offensives et débordés en défense, n'ont rien pu faire face aux assauts des Portugais, Français, Islandais et Norvégiens. Le sélectionneur national, Alain Portes, avoue qu'"*il existe beaucoup de bonne volonté, mais le chantier est encore vaste. Ce sport n'était pas une priorité, mais la qualification au Mondial et à la dernière Can ont boosté les volontés*", a-t-il indiqué.Et d'ajouter : "*J'ai vu que mes joueurs étaient submergés par la vitesse du jeu, par la puissance des adversaires, c'était flagrant, notamment contre l'Islande, donc contre le Portugal, j'ai essayé de rectifier pour les rassurer. Changer la défense, imposer notre rythme en courant moins, en subissant moins mais je gère un peu l'urgence*", a-t-il expliqué.

Le technicien des Verts avoue que la seule satisfaction pour son équipe, c'est d'affronter des équipes de haut niveau pour acquérir de l'expérience sur tous les plans pour les prochaines échéances. "*Ce qui me satisfait, c'est que mes joueurs soient confrontés à toutes ces situations difficiles car cela leur pose des problèmes qu'ils n'avaient jamais rencontrés auparavant*", a-t-il dit.Le technicien français justifie cet échec par l'arrêt qu'a connu le championnat algérien et la préparation insuffisante pour ce rendez-vous. "*C'est vrai qu'on est un peu crispé aussi. Certains sont un peu paralysés par l'événement et puis il faut souligner que le championnat algérien est arrêté depuis mars dernier ! Là on a fait 3 matches de poule, 4 de préparation, certains n'ont donc joué que 7 matches. Quand on voit le rythme des Européens, on mesure la différence*", a-t-il déploré.

**M. S.**

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

# L'Entente prend le large

Le leader du championnat de Ligue 1 de football, l'ES Sétif, victorieux à Constantine, porte son avance à 4 longueurs sur son poursuivant immédiat, le MC Alger, accroché à domicile par l'AS Aïn-M'lila, alors que le WA Tlemcen réalise la grosse surprise de la 9e journée de la compétition en battant à l'extérieur, l'USM Bel-Abbès.

Cette journée la plus prolifique en buts (24), dont (6) penalties, depuis l'entame de la saison 2020-2021 a vu 4 victoires en déplacement, ce qui porte à un total de 23 succès hors des bases, dont 5 pour le leader du championnat, l'ES Sétif.

Cette dernière, battue le week-end dernier par le MC Alger, a puisé dans la crise du CS Constantine, suite au départ précipité de son entraîneur, Abdelkader Amrani, pour décrocher un précieux succès, le 7e en 9 journées, grâce à son attaquant Kendouci (17').

Quand au CSC, il continue sa descente aux enfers en reculant à la 16e place avec 7 unités seulement au compteur. Les Sétifiens, principaux bénéficiaires de la journée, ne s'attendaient nullement au précieux service rendu par leurs voisins de l'ASAM, qui a contraint le MC Alger au partage des points au stade du 5-Juillet. Les M'ilis, nullement abattus par leur dernier revers à domicile devant l'O Médéa (1-3), se sont permis le luxe de mener (3-1) après seulement 16 minutes grâce au triplé de Djaâbout Adel (3', 9', 16'), qui porte son total à 5 buts au classement des buteurs. Les camarades de Hachoud, pris à la gorge, ont dû attendre la 2e période pour sauver les meubles et égaliser finalement par Abdelhafid (84'), évitant, du coup, leur première défaite de la saison.

Le CR Belouizdad, champion d'Algérie en titre, a fait honneur à sa réputation en l'emportant à Relizane (1-0), grâce à Draoui (24'), restant ainsi dans le sillage du groupe de tête (4e-15 pts), mais avec deux matches en retard face au CSC et l'O Médéa.

Ce dernier poursuit allègrement sa marche en avant, en enregistrant, vendredi, sa 5e victoire de rang, cette fois-ci aux dépens de l'US Biskra. Un but en or de Kemoukh (son 4e but personnel) place désormais le club du Titteri sur le podium (3e- 16 pts), effaçant du coup son piètre début de saison.

La JS Kabylie a surmonté sa crise sur le plan administratif, en venant à bout d'une solide équipe de la JS Saoura (2-1). Les camarades de Bounoua, auteur du second but (72'), se retrouvent provisoirement à la 4e place (15 pts), reléguant, du coup, leurs adversaires du jour à la 8e place (14 pts).

L'USM Alger a remporté son 4e match de suite, cette fois-ci chez le CABB Arréridj (1-0) avec une réalisation de Koudri (29') qui inscrit, à cette occasion, son 5e but personnel. Les Rouge et Noir, désormais 8es avec 14 points, retrouvent leur sérénité après un difficile démarrage. Pour le CABBA, les semaines se suivent et se ressemblent, restant la seule équipe de Ligue 1, sans victoire après 9 journées (20e-2 pts).

Les deux derbies de l'Ouest algérien ont tenu toutes leurs promesses. A Oran, les Hamraouas du MCO ont attendu le temps additionnel pour s'adjuger les trois points de la victoire, devant l'ASO Chlef, suite au penalty inscrit par Mellal (90'+1), restant ainsi invaincus en 9 journées à l'instar du MCA et du CRB, alors que le WA Tlemcen a, enfin, remporté sa 1re victoire de la saison sur le terrain de l'USM Bel-Abbès. Cette dernière, qui avait en main le point du nul, a été surprise à la toute dernière minute par un but de Benachour.

Le Paradou AC n'a pas trouvé de difficultés pour battre la JSM Skikda (3-0) grâce à un doublé de Zorgane. Les Skikdis, vulnérables hors de leurs bases, continuent de faire leur apprentissage parmi l'élite.

Enfin, le NAH Dey n'a pas réussi à battre le NC Magra à Alger, continuant de faire du surplace (1-1). L'arrivée de l'enfant du club Bilal Dziri à la barre technique n'a pas donné le déclic psychologique tant attendu. Pire, les Nahdistes ont dû attendre la 78e minute pour niveler la marque par Betrouni, échappant, ainsi, à une nouvelle défaite à domicile.

**APS**

ALLEMAGNE

## Bensebaïni buteur contre Dortmund

Le latéral gauche algérien du Borussia Monchengladbach a marqué un but important pour donner l'avantage aux siens face au Borussia Dortmund à l'occasion de la 18e journée de Bundesliga.

Alors que le score était de 2-2 à la 49e minute, le joueur formé au Paradou monte dans son couloir dans la surface adverse, se débarasse de son vis-à-vis d'un croche-pied gauche avant d'envoyer pied droit le ballon se loger dans le filet opposé Roman Burki.

Le Français Marcus Thuram ajoute le 4e but de M'Gladbach à la 78e pour une victoire 4-2 qui permet à son équipe de remonter à la 4e place.

FRANCE

## Himad Abdelli de retour avec le HAC

Blessé il y a deux semaines, le milieu offensif algérien Himad Abdelli est de retour dans le groupe du Havre pour le match face à l'EA Guingamp.

Himad Abdelli avait été touché à la cheville lors du match face à Valenciennes, le 8 janvier dernier, quittant ses coéquipiers après seulement 10 minutes de jeu et observant la défaite des siens (0-2) le pied protégé par une attelle.

L'entorse, finalement moins grave que prévue, a été bien traitée par le joueur. Le joueur, 4 fois passeur décisif cette saison, sera dans le groupe du Havre Athletic Club pour la réception de l'En Avant Guingamp demain, à 19h. Avant la rencontre, les hommes de Paul Le Guen sont 13es à 13 points du podium et seulement 6 points du 18e, restant, notamment, sur une défaite et un match nul.

MERCATO

## Malaga veut lever l'option d'achat de Rahmani

Yanis Rahmani, l'ailier gauche franco-hispano-algérien, serait l'une des grosses priorités de Malaga en prévision du prochain mercato d'été, selon les informations de Marca.

Les Boquerones espèrent transformer le prêt de l'attaquant de 25 ans en transfert définitif durant les prochains mois. Ce dernier a été prêté par Almería en début de saison.

Auteur d'une bonne première partie de saison en deuxième division espagnole, Yanis Rahmani va coûter un million d'euros, l'option d'achat fixée entre l'ensemble des parties, à Malaga.

## NE LE DIS À PERSONNE

**21h00** W9

Alexandre Beck était fou amoureux de sa femme Margot, mais celle-ci a été sauvagement assassinée par un tueur en série. Totalement détruit, Alex ressasse jour après jour le souvenir bouleversant de son amour perdu. Huit ans passent, Alex reçoit un jour un e-mail anonyme sur lequel on aperçoit une femme au milieu d'une foule, filmé en temps réel. Cette silhouette ressemble étrangement à celle de Margot. S'accrochant à cet espoir, Alexandre va remonter le fil du temps.

## LA CUISINE AU BEURRE

**21h00** C8

Fernand Jouvin, un prisonnier de guerre, s'est évadé. Il est recueilli par Gerda, une plantureuse Autrichienne au grand cœur. Des années plus tard, les Russes libèrent le mari de Gerda. Le restaurateur marseillais décide alors de revenir à Martigues auprès de son épouse, Christiane, et va prétendre avoir été fait prisonnier en Sibérie durant cette très longue absence.

## HHhH

**21h00** •2

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Heydrich est l'un des dignitaires nazis les plus puissants et les plus répressifs. gouverneur de Prague, il sème la terreur dans toute la région. Londres donne alors l'ordre à un groupe de résistants tchécoslovaques de l'assassiner. La mission, mise en place dans le plus grand secret, est périlleuse et suicidaire. Elle prend les nazis de court qui répondent par des représailles sanglantes.

## LES ENQUÊTES DE MORSE

**21h00** •3

Précédemment, alors que Morse se trouvait en congé à Venise en début d'année, une femme avait été retrouvée morte sur un chemin de halage. L'histoire se répète, puisqu'une autre femme est découverte morte elle aussi sur un chemin de halage. Thursday décide d'interpeller Carl Sturgis, le petit ami de la première victime Molly Andrews, sans s'appuyer sur une preuve concrète. Pourtant, alors que celui-ci est en prison, le corps d'une nouvelle victime est retrouvé le long du canal.

# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## LES VIKINGS

**21h00** arte

le chef des Vikings, Ragnar, tue, au cours d'une incursion en Angleterre, Edwin, le roi de Northumbrie, et viole Enid, sa femme. Les souverains n'ayant pas de descendance, la couronne passe alors au fourbe Aella, mais la reine Enid confie à Egbert qu'elle attend un enfant de Ragnar. L'enfant - un garçon - vient au monde et Egbert l'éloigne. Avant le départ du bébé, Enid lui met au cou une chaîne avec une pierre, symbole de ses droits au trône de Northumbrie.

## LAISSEZ-VOUS GUIDER

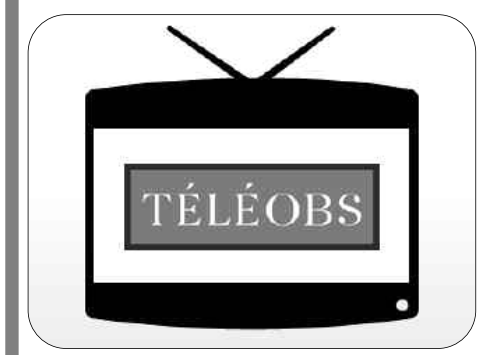


**21h00** •4

Pour ce nouveau numéro de - Laissez-vous guider -, Stéphane Bern et Loànt Deutsch, à l'occasion des fêtes, partent à la découverte du Paris du Moyen-Âge au temps des châteaux-forts, des chevaliers et des petites rues tortueuses. Les deux passionnés d'histoire et de patrimoine partent à la découverte d'une capitale en plein bouillonnement bien loin des idées reçues véhiculées par les romans et le cinéma.

## ZONE INTERDITE

**21h00** M6

L'habitat est le deuxième secteur le plus polluant, après les transports. Il représente 20 % des gaz à effet de serre rejetés dans l'atmosphère. Alors, construire une maison écologique est devenu le rêve de nombreux Français. Ces habitations bioclimatiques, isolées à l'aide de matériaux naturels, permettent aussi de faire des économies, notamment sur les factures d'énergie. Elles séduisent de plus en plus de familles qui construisent ou rénovent avec du bois, de la paille et même...

## LE SENS DE LA FÊTE

**21h00** TF1

Max est traiteur depuis trente ans. Des fêtes il en a organisé des centaines, il est même un peu au bout du parcours. Aujourd'hui c'est un sublime mariage dans un château du 17e siècle, un de plus, celui de Pierre et Héléna. Comme d'habitude, Max a tout coordonné : il a recruté sa brigade de serveurs, de cuisiniers, de plongeurs.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP 01, avenue Pasteur, Alger

Impression
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe-Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4179 | Dimanche 24 janvier 2021

**Horaires des prières pour Alger et ses environs**

| | |
|---|---|
| Fadjr | 06:26 |
| Dohr | 13:00 |
| Asr | 15:44 |
| Maghreb | 18:08 |
| Icha | 19:30 |

LE POINT SUR LA PANDÉMIE SANITAIRE

# Durcissement des restrictions

Voici les faits marquants sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde.

### Aux USA, le virus fera "plus de 600.000 morts"

Le Président américain Joe Biden, a estimé vendredi que le bilan de l'épidémie de Covid-19 aux États-Unis "*pourrait atteindre bien plus de 600.000*" morts. Joe Biden va également s'attaquer à l'un des effets les plus visibles de la crise économique provoquée par la pandémie en promettant une aide immédiate aux millions d'Américains sans emploi qui ont faim.

### Variant britannique, plus forte mortalité

Le variant britannique du nouveau coronavirus, plus contagieux, semble en outre être lié à une plus forte mortalité, a déclaré le Premier ministre Boris Johnson vendredi. Pour les hommes âgés d'une soixantaine d'années, "*le risque de mortalité est de 10 sur 1.000 avec le virus, un chiffre qui atteint 13 à 14 sur 1.000 avec le nouveau variant*", a indiqué le conseiller scientifique du gouvernement, Patrick Vallance.

### OMS, trop tôt pour dire l'origine du virus, les masques en tissus efficaces

Il est "*trop tôt pour tirer la moindre conclusion sur le fait de savoir si le Covid-19 a son origine en Chine*", a déclaré vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui effectue une mission dans ce pays.
Par ailleurs, selon l'organisation, les masques en tissu sont toujours aussi efficaces, même face aux nouveaux variants du coronavirus, car le mode de transmission est le même. L'Allemagne et l'Autriche viennent d'imposer les masques médicaux (chirurgicaux ou FFP2) dans les commerces et les transports, et le gouvernement français demande de ne plus utiliser certains masques en tissu.

### Vaccins pour pays défavorisés

L'Organisation mondiale de la santé et Pfizer-BioNtech ont annoncé un accord qui doit permettre de fournir 40 millions de doses du vaccin anti-Covid-19 du géant pharmaceutique au système Covax, à destination des pays défavorisés.

### En Belgique, interdiction des voyages à l'étranger

La Belgique a décidé d'interdire à sa population les voyages non essentiels hors des frontières à compter de mercredi et jusqu'au 1er mars. Les travailleurs frontaliers ne sont pas concernés.

### Premier confinement à Hong Kong

Des milliers d'habitants d'un des quartiers les plus pauvres et densément peuplés de Hong Kong ont reçu l'ordre dans la nuit de vendredi à samedi de rester chez eux dans le cadre du premier confinement ordonné par les autorités depuis le début de la pandémie.

### Nouvelles restrictions à Madrid

La région de Madrid, l'une des plus touchées d'Espagne, a annoncé de nouvelles restrictions et décidé d'avancer l'heure du couvre-feu et l'horaire de fermeture des bars et des restaurants.

### 50.000 morts en Allemagne

En Allemagne, le nombre de décès provoqués par le coronavirus a franchi vendredi le seuil des 50.000, selon l'institut de veille sanitaire *Robert Koch*.

### Au Japon, durcissement des restrictions

Le gouvernement japonais a approuvé deux projets de loi pour renforcer l'efficacité des restrictions, qui prévoient notamment des peines d'emprisonnement allant jusqu'à un an pour les personnes positives mais refusant d'être hospitalisées.

### La Hongrie va acheter le vaccin russe

Le gouvernement hongrois a annoncé avoir conclu un accord pour acheter jusqu'à deux millions de doses du vaccin russe Spoutnik V, bien que celui-ci n'ait pas encore été autorisé par les autorités sanitaires européennes.

### Plus de 2,09 millions de morts

La pandémie a fait plus de 2,09 millions de morts dans le monde et plus de 97,4 millions de cas ont été diagnostiqués, selon un bilan établi vendredi par l'*AFP* à partir de sources officielles.
Les États-Unis sont le pays comptant le plus de morts (413.818), suivis par le Brésil (215.243), l'Inde (153.032), le Mexique (146.174) et le Royaume-Uni (95.829).

### Plus de 56 millions de vaccinés

Au moins 56,7 millions de doses de vaccins ont été administrées dans au moins 63 pays ou territoires, selon un comptage de l'*AFP* à partir de sources officielles vendredi à 11h GMT. Douze pays concentrent plus de 90 % des doses injectées.

### Zidane positif

L'entraîneur français du Real Madrid Zinédine Zidane est positif au Covid-19, a annoncé le club.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

# 245 nouveaux cas et 5 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré, ces dernières 24 heures, 245 nouveaux cas contaminés au covid-19, 5 décès et 203 guérisons.
Ce nouveau bilan porte le total des contaminations à travers le pays à 105.369 cas dont 2.861 décès, selon le Comité scientifique de chargé du suivi de la pandémie.
Le nombre de contaminations ne se stabilise pas mais reste au-dessous des 300 depuis le début du mois en cours.
Le gouvernement avait, rappelons-le, reconduit le couvre-feu pour deux autres semaines le 15 janvier alors qu'il a décidé de donner le feu vert pour le vaccin russe Spoutnik V. Il a par la suite annoncé son intention de commander un des deux vaccins chinois contre le virus. Le ministre de la Santé a annoncé également que l'Algérie allait recevoir le vaccin britannique de AstraZeneca en début du mois de février.
Le porte-parole du Comité de suivi de la pandémie avait annoncé que 500,000 doses du vaccin russe Spoutnik ont été commandées et seront réceptionnées prochainement sans toutefois fixer de date de réception des vaccins. Il a également déclaré que les doses de vaccins seront stockées dans un premier temps à l'Institut Pasteur d'Alger avant d'être acheminées vers des centres désignés dans chacune des 48 wilayas. 8.000 centres de santé assureront par la suite de l'opération de vaccination. Il a également annoncé le lancement de la formation des encadreurs de l'opération de vaccination et a estimé que le maintien des frontières fermées a évité au pays la propagation de la nouvelle variante du Covid-19.
Chaque personne vaccinée, apprend-on, disposera d'une carte de vaccination contenant ses données civiles, le type de vaccin inoculé, le nom de l'agent vaccinant, les maladies que le vacciné présente, la date de la deuxième dose à injecter.

AUTO-ÉCOLES

# De nouvelles conditions imposées sur les véhicules

Dorénavant, les véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile doivent répondre à de nouvelles exigences. C'est ce qui ressort de l'arrêté correspondant au 14 février 2019 portant cahier des charges des auto-écoles, qui vient de sortir dans le dernier numéro du Journal officiel.
Concernant ces nouvelles exigences, le véhicule doit être doté d'une carte de voiture-école d'enseignement de la conduite, délivrée par le directeur des transports de wilaya.
Les véhicules, destinés à l'enseignement de la conduite automobile, doivent répondre à la condition d'âge et aux caractéristiques suivantes :
L'âge d'accès pour la première fois en exploitation est de moins de dix (10) ans pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge (Ptac) n'excède pas 3.500 kilogrammes ; quinze (15) ans pour les véhicules de transport en commun de personnes et de transport de marchandises ; dix (10) ans pour les remorques et les semi-remorques. Ces véhicules en exploitation doivent être retirés de l'activité d'enseignement de la conduite automobile lorsqu'ils atteignent l'âge : de huit (8) ans pour les motocyclettes ; de quinze (15) ans pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge n'excède pas 3.500 kilogrammes ; de vingt-cinq (25) ans pour les véhicules de transport en commun de personnes et de transport de marchandises ; de trente (30) ans pour les remorques et les semi-remorques.
Par ailleurs, l'âge du véhicule est calculé, à compter de la date de sa mise en circulation
Les véhicules dont le poids total en charge autorisé n'excède pas 3.500 kilogrammes, doivent avoir un moteur d'une cylindrée de 900 $cm^3$ au minimum ; une longueur minimale de 3 mètres ; être constamment propre et en parfait état.
Les véhicules de transport en commun de personnes et de transport de marchandises, doivent être plus de 19 tonnes du poids total autorisé en charge pour la catégorie C ; égale ou supérieure à 5.5 tonnes du poids total autorisé en charge pour la catégorie C1 ; véhicule de la catégorie D d'une longueur d'au moins, 6.20 mètres, et d'une largeur, d'au moins, 2.10 mètres : être constamment propre et en parfait état.
Toutefois, un délai de trente-six (36) mois, à partir de la date de publication du présent arrêté est accordé aux propriétaires des auto-écoles pour le changement de véhicule ayant atteint l'âge de retrait d'exploitation.